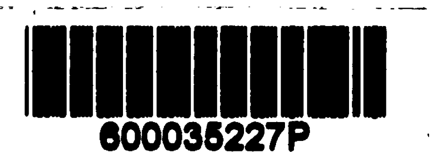




LES FAÏENCES

DE SINCENY, ROUY ET OGNES


TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON
IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR
Rue Garancière, 8, à Paris



RECHERCHES HISTORIQUES

SUR

LES FAÏENCES

DE

SINCENY, ROUY ET OGNES

PAR

LE D[r] A. WARMONT

MEMBRE DU COMITÉ ARCHÉOLOGIQUE DE NOYON
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS
DE PADOUE

> Il faudrait être bien aveugle pour traiter de mode futile et passagère le mouvement qui porte les esprits curieux à la recherche de nos vieilles fabrications nationales.
>
> A. JACQUEMART.

CHAUNY
VISBECQ FRÈRES, LIBRAIRES
Place de l'Hôtel de Ville

PARIS
AUG. AUBRY, LIBRAIRE
16, rue Dauphine

1864



AVANT-PROPOS.

Depuis quelques années, les anciennes faïences françaises ont conquis dans le domaine de la curiosité une place importante, qui désormais leur est acquise. Il n'y a guère de ville qui ne compte au moins un collectionneur, et si le plus grand nombre d'entre eux entasse sans profit des tessons qu'il imagine être respectables, il est juste de reconnaître que quelques-uns ont mieux employé leur temps, en poursuivant par de patientes recherches l'étude de l'origine et des développements de l'art céramique en France.

Il est digne de remarque que de toutes les publications de ce genre qui ont paru depuis quelques années, les plus intéressantes, les plus sérieuses, les plus utiles, sont les monographies [1]; que, au contraire, les traités

[1] Je citerai particulièrement :

1° Le beau livre de M. Du Broc de Segange sur *La faïence, les faïenciers et les émailleurs de Nevers;* Nevers, 1863, in-4°. Ce volume, orné de magnifiques planches, pour la plupart chromo-lithographiées, fait le plus grand honneur à l'auteur et à la société nivernaise qui en a entrepris la publication;

2° L'*Histoire des faïences et porcelaines de Moustiers, Marseille et autres fabriques méridionales,* par M. J. C. Davillier; Paris, 1863, in-8°. Ce travail a fourni à M. Alb. Jacquemart l'occasion d'une étude sur les potiers du midi de la France, pleine d'érudition et de saine critique. (In *Gazette des beaux-arts,* numéros de septembre et octobre 1863);

3° Les *Recherches sur les manufactures lilloises de porcelaine et de faïence,* par Jules Houdoy; Lille, 1863, in-8°.

généraux, didactiques, qui ont la prétention d'être les vade-mecum de l'amateur, ne la justifient guère et ne sont le plus souvent que le recueil mal digéré de notes prises çà et là. M. Darcel, il faut bien le reconnaître, n'a été que juste en critiquant sévèrement le Manuel de M. Demmin [1], et en signalant quelques-unes des erreurs — sans parler des omissions, qui sont bien plus nombreuses — du livre de M. J. Greslou [2].

C'est parce que j'étais bien pénétré de cette pensée, et parce que je demeure convaincu qu'une bonne histoire des faïences françaises ne sera possible qu'à l'époque où le champ aura été défriché par de modestes pionniers, que je me suis mis à l'œuvre et que j'ai étudié une fabrique peu connue, celle de Sinceny, dont les produits sont beaucoup plus répandus qu'on ne le croit communément. Déjà, dans une Notice que j'ai eu l'honneur de lire en présence de mes collègues du Comité archéologique de Noyon, j'ai tenté de rendre à cette fabrique la justice qui lui est due, et fait remarquer comment et pourquoi ses produits étaient pendant longtemps restés dans l'oubli, confondus qu'ils sont le

[1] La deuxième édition du *Guide de l'amateur de faïences et porcelaines* de M. Aug. Demmin a paru en 1863; Paris, 1 vol. in-8°. M. Alfred Darcel l'a vivement attaquée dans la *Gazette des beaux-arts* du 1er janvier 1864. M. Demmin a riposté par une brochure intitulée : *Les pseudo-critiques de la Gazette des beaux-arts. Réponse à un système d'attaques combinées contre la deuxième édition du Guide de M. Aug. Demmin;* Paris, 1864, in-8°.

[2] *Recherches sur la céramique, suivies de marques et monogrammes des différentes fabriques;* Chartres, 1864, 1 vol. in-8°. Voir dans la *Gazette des beaux-arts*, livraison de février 1864, un article de M. Alf. Darcel : *Quelques récents ouvrages sur les marques des céramistes.*

plus souvent avec ceux d'autres usines plus célèbres. Depuis cette époque, j'ai réuni de nouveaux documents et recueilli des renseignements plus étendus. C'est le fruit de ces nouvelles recherches qui est contenu dans ce volume.

J'ai joint à l'*Histoire des faïences de Sinceny* quelques notes que j'ai recueillies sur les usines de Rouy et d'Ognes, qui dérivent d'une même source.

Ne pouvant tout connaître et par conséquent ne pouvant tout dire, je me suis efforcé au moins d'être exact. Le même sentiment m'a guidé dans le choix des faïences que j'ai fait reproduire dans les planches qui accompagnent ce volume; mieux vaut être vrai que beau.

Je ne saurais terminer cet Avant-propos sans remercier les personnes qui ont bien voulu prendre intérêt à mes recherches. Je ne saurais les nommer toutes; il m'est impossible cependant de ne pas adresser l'hommage de ma gratitude à M. A. Jacquemart, qui m'a prêté constamment le secours de sa vaste érudition; à M. Riocreux, conservateur du musée céramique de la Manufacture de Sèvres, dont on ne peut épuiser la bienveillance; à M. Droit, maire de Sinceny, et à M. Lefèvre, maire d'Amigny-Rouy, qui m'ont assisté de tout leur pouvoir; enfin à mon excellent ami M. l'abbé Ed. Lambert, qui a été longtemps mon collaborateur dévoué.

Il y aura peut-être des gens graves qui trouveront étrange que j'aie cru pouvoir dérober une partie du temps que je dois à ma profession pour l'employer à de semblables bagatelles. Si je me piquais d'érudition, je répondrais par la longue liste des médecins qui se sont

illustrés par des études étrangères à leur art, en commençant par Hippocrate, qui fut sans doute un curieux [1], et je me ferais fort de prouver que cela est à la louange de la corporation. Mais, sans chercher si loin d'illustres exemples, ne puis-je faire cause commune avec l'honorable président du Comité archéologique de Noyon, M. le Dr Al. Colson, dont chacun connaît l'autorité en numismatique? En aussi bonne compagnie, je puis braver sans crainte la menace de l'auteur latin :

Ne sutor ultra crepidam.

Dr A. WARMONT.

Chauny, le 20 septembre 1864.

[1] « Je ne suis pas bien sûr qu'Hippocrate ne fut pas un » curieux, et qu'en lui envoyant ses présents, Artaxercès n'ait » pas espéré tenter le goût du collectionneur bien plus que la » cupidité de l'homme. A ce compte, et si parmi les dons refusés » si noblement par le pauvre médecin figurait quelque belle » statuette en or émaillé ou quelque délicate aiguière en faïence » de Perse, le patriotisme du citoyen se doublerait du désintéressement au moins aussi rare de l'amateur. »

(Clément de Ris, *La curiosité,* Paris, 1864, 1 vol. in-18, p. 6.)

CHAPITRE PREMIER.

ORIGINE DE LA FAIENCERIE DE SINCENY.





CHAPITRE PREMIER.

ORIGINE DE LA MANUFACTURE DE FAÏENCES DE SINCENY.

Première Période : Rouennaise.

1734-1775.

Sinceny est un gros village admirablement situé sur une colline qui domine la vallée de l'Oise, à une petite lieue de Chauny. Sa population, qui s'est rapidement accrue et s'élève au chiffre de dix-neuf cents habitants, est presque toute ouvrière et employée soit à l'établissement de Chauny (fabrique de produits chimiques et ateliers pour le polissage des glaces, appartenant à la compagnie de Saint-Gobain), soit dans les fabriques de sucre et d'allumettes chimiques des environs, soit enfin dans les trois manufactures de faïence qui s'y trouvent encore et dans une fabrique de porcelaine de fondation récente[1].

Je me propose de faire dans ce travail l'histoire de l'origine et des développements de l'industrie céramique à Sinceny. Bien que les produits de cette industrie aient été très-répandus dans le pays et dans les contrées voisines, où ils trouvaient un écoulement facile, ils n'ont pas jusqu'à présent attiré l'attention de ceux qui ont fait l'histoire des arts céramiques. En raison même de l'analogie qu'ils présentent avec les produits d'usines plus célèbres, on les a longtemps laissés dans l'oubli. Ainsi, il n'en est pas ques-

[1] La fabrique de M. Bruyère, celle de M. Mandois et celle de MM. Lecomte et Dantier, au Bosquet-lez-Sinceny, commune d'Autreville. La fabrique de porcelaine appartient à MM. Moulin père et fils.

tion dans l'excellent *Traité des arts céramiques* de Brongniart [1], quoique le musée de Sèvres possède quelques échantillons de ces faïences [2]. M. Demmin, dans la première édition de son *Guide de l'amateur de faïences et porcelaines,* se borne à cette brève indication :

« *Senceny* (*sic*), en Picardie. 1740. Faïence fine. Elle » est dans le genre de la faïence commune de Rouen, » qu'elle a eu en vue d'imiter. »

Encore, dans cette courte mention, la concision n'exclut-elle pas l'inexactitude. En effet, la faïence de Sinceny a toujours été et est encore, à l'heure qu'il est, comme la faïence de Rouen, une faïence commune, dans le sens qu'il convient d'appliquer à cette dénomination, d'après la classification de Brongniart, dont je crois utile de rappeler ici la définition :

« *Faïence commune, émaillée, stannifère.* — Poterie à » pâte opaque, colorée ou blanchâtre, tendre, à texture » lâche, à cassure terreuse, recouverte d'un émail opaque, » ordinairement stannifère. »

Dans la seconde édition de son *Guide,* M. A. Demmin est, en ce qui concerne Sinceny, plus explicite sans être plus exact. Voici ce qu'il dit de cette fabrique :

« Sinceny en Picardie. — Faïence à émail stannifère. — » 1740.

» Elle est quelquefois dans le genre de la faïence com» mune de Rouen, mais plus souvent dans celui de la » faïence populaire de Nevers. » (*Op. cit.*, p. 356.) Et plus loin, dans le supplément : « On sait maintenant que » cette localité a fabriqué des faïences à décor chinois, » rose, vert et jaune, dans le genre de celle de Strasbourg » et de Verages (*sic;* lisez *Varages*); et je penche à croire

[1] Paris, 1854, 2 vol. in-8° et atlas in-4°.

[2] Voir à la fin de ce volume, parmi les Pièces justificatives, la liste des faïences de Sinceny conservées au musée céramique de la Manufacture de Sèvres.

» que la marque du plat ovale de M. Desmoutis, —
» le *c* et l'*s*, entourés de quatre croix (voyez p. 368),
» — attribuée à Marseille, est de Sinceny. » (*Op. cit.*,
» p. 551.)

+ C +
+ S +

Je dirai plus loin que l'usine de Sinceny a presque constamment imité la faïence de Rouen. Quant à la marque du plat de M. Desmoutis, je ne l'ai rencontrée sur aucune pièce fabriquée à Sinceny.

Dans une courte brochure intitulée *Notes sur la céramique*, presque entièrement inspirée par les travaux de M. Demmin, M. Tournal se borne à comprendre Sinceny dans l'énumération rapide qu'il fait des fabriques de faïence françaises, et copie la faute d'impression de la première édition du Manuel de M. Demmin en écrivant comme lui *Senceny*. (Caen, 1863, in-8°, p. 11. — Extr. du *Bull. monum.* de M. de Caumont.)

M. J. Greslou, dont le livre est spécialement consacré à une reproduction exacte des marques de fabrique, ne donne pas celles de Sinceny. Il n'a pas de paragraphe spécial pour cette fabrique, et signale seulement la confusion qui peut s'établir entre ces faïences et celles de Rouen. (*Op. cit.*, p. 257.) Nous discuterons plus loin la valeur des signes qu'il donne et qui, d'après lui, permettent d'éviter cette confusion.

Ainsi, bien qu'il fût possible de signaler la présence de faïences de Sinceny dans un grand nombre de collections publiques ou particulières, le silence s'était fait autour d'elles. Seuls peut-être quelques marchands auraient pu éclairer les amateurs; mais il leur convenait mieux, sans doute, de mettre l'étiquette à la mode aux produits de Sinceny qui arrivaient entre leurs mains.

C'est ainsi qu'on peut expliquer qu'un grand nombre d'échantillons de la fabrique de Sinceny aient disparu du pays, recueillis par des brocanteurs nomades, et que ce nom n'ait presque jamais été prononcé dans le commerce de la curiosité.

Cependant, depuis que j'ai appelé l'attention des amateurs sur ces faïences, elles sont recherchées avec ardeur dans nos environs; quelques collections se sont formées, parmi lesquelles je citerai celle de mon confrère et ami M. le docteur Moussette, de Chauny; enfin, elles ont pris faveur même à Paris. C'est, si j'ose ainsi parler, leur consécration suprême.

Cherchons donc à donner une idée satisfaisante de ces faïences.

Les argiles plastiques sont très-développées à Sinceny[1], et ont dû donner de bonne heure l'idée d'y établir des fabriques de poterie. Il y a trois ans environ, j'ai présenté à la société littéraire et scientifique de Chauny, au nom de M. Dantier, fabricant de faïence au Bosquet-lez-Sinceny, un fragment de poterie romaine qui avait été trouvé sur la rive gauche de l'Oise, au port de Rouy, en face de Condren, et qui portait la signature du potier : *Solini opus*[2]. Cette poterie avait-elle été fabriquée aux environs

[1] Voir la *Notice historique et géologique sur Sinceny,* par Ed. Lambert, extraite du *Bulletin de la Société littéraire et scientifique de Chauny,* 2e année. — Voir à la fin du volume, parmi les Pièces justificatives, les analyses de ces argiles.

[2] La Société des antiquaires de Picardie, dans ses assises archéologiques, tenues à Noyon en septembre 1856, avait proposé la question suivante : *Présenter le tableau des noms des potiers recueillis dans la contrée sur les vases de l'époque romaine et gallo-romaine.* M. Garnier rappela, à cette occasion, que dans les poteries dites *samiennes* (rouges, en terre fine, couvertes d'un beau vernis), les coupes présentent souvent une inscription imprimée sur le fond, dans l'intérieur du vase, et signala les listes de noms de potiers publiées par M. de Caumont dans son *Cours d'antiquités;* par

de l'endroit où on l'a trouvée? C'est ce qu'il est permis de supposer et ce qu'on serait fort embarrassé de prouver. Aussi bien laissons là ces traditions, et arrivons à notre fabrique de faïence.

Lorsqu'on suit la route de Chauny à Saint-Gobain, qui traverse le village de Sinceny, on ne tarde pas à découvrir à gauche un vaste château construit en briques, et tout à côté, sous son abri pour ainsi dire, l'ancienne manufacture de faïence, qu'on reconnaît aisément aux deux vases qui surmontent les piliers de la porte d'entrée. Tout cela était en 1728 la propriété de J. B. de Fayard, gouverneur de Chauny et seigneur de Sinceny[1], et c'est à cette époque que la plupart des historiens du pays[2] rapportent l'origine de la manufacture dont nous nous occupons. Tout au moins personne ne la fait-il remonter plus haut, car ce serait faire preuve d'une foi robuste que d'accepter l'assertion du *Dictionnaire du commerce,* qui, je ne sais sur quel témoignage, avance que la création de cette manufacture date de l'an 1500[3]!

Un tout petit almanach de Laon et du département de l'Aisne pour l'année bissextile 1864 rapporte dans ses

M. Roach Smith, dans ses *Collectanea antiqua;* par M. Dufour, dans sa *Notice* sur les noms des potiers trouvés aux environs d'Amiens. (Voir le *Compte rendu* de ces assises; Noyon, 1856, in-8°, p. 9.)

[1] J. B. Fayard, écuyer, seigneur de Sinceny, Autreville, Bichancourt, Marizel, le Bac, Arblincourt, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant-colonel de dragons, écuyer de Son Altesse Royale le duc d'Orléans, fut pourvu du gouvernement de Chauny par lettres du Roi, données à Versailles le 13 octobre 1706, et enregistrées au bailliage de Chauny le 3 février de l'année 1707. Il avait épousé dame Michelle-Marie-Jeanne le Picart. Il mourut le 26 décembre 1762. (Ed. Lambert, *Notice sur Sinceny.*)

[2] Brayer, *Statistique du département de l'Aisne;* Laon, 1825, in-4°, p. 242. — Devisme, *Manuel historique du département de l'Aisne;* Laon, 1826, in-8°, p. 132. — Lambert, *Op. cit.*

[3] Voir la *Notice,* déjà souvent citée, de M. l'abbé Ed. Lambert.

éphémérides, au mois de janvier 1728, la formation d'une première faïencerie à Sinceny. Il précise ainsi l'époque à laquelle J. B. de Fayard aurait sollicité le privilége qui devait lui être octroyé par lettres patentes en février 1737. Je dois à l'obligeance de M. Milet, chef des fours et pâtes à la Manufacture impériale de porcelaine de Sèvres, de pouvoir publier le texte original de ces lettres patentes, qu'il a recherché aux Archives de l'Empire, et dont il a eu la gracieuse attention de m'abandonner la primeur. On trouvera dans ce précieux document quelques détails intéressants[1].

Dans son *Dictionnaire historique du département de l'Aisne,* M. Melleville dit : « La première manufacture de faïence » fut établie à Sinceny en 1735 » ; et dans sa *Notice historique et généalogique sur les seigneurs de Coucy,* à laquelle il renvoie à cet égard : « C'est en 1733, du temps de » Jean-Baptiste de Fayard, gouverneur de Chauny, que » l'on découvrit à Sinceny des argiles propres à la fabri- » cation de la faïence. » Puis il ajoute en note : « M. Brayer » (*loc. cit.*) dit 1728. Nous avons lieu de croire notre date » plus exacte[2]. » Nous aimons à croire à l'exactitude de la date indiquée par M. Melleville, tout en regrettant qu'il ne nous ait pas dit sur quels documents il s'appuie.

Quoi qu'il en soit de ces assertions contradictoires, on fabriquait déjà de la faïence à Sinceny en 1734, ne fût-ce qu'à titre d'essai, comme le prouvent deux assiettes que j'ai eu la bonne fortune de rencontrer, assiettes qui présentent entre elles de si nombreux points de ressemblance, qu'il est impossible de ne pas les rapporter à une même époque, à une même fabrique, à la même main. Ce sont des assiettes en pâte rouge, couvertes d'un émail bleuâtre.

[1] Voir à la fin du volume les Pièces justificatives.

[2] Voir le *Dictionnaire historique du département de l'Aisne;* Laon, 1857, in-8°, t. II, p. 202, et la *Notice* citée in *Bulletin de la Société académique de Laon,* t. V, 1858, p. 90.

L'une d'elles, qui fait partie de la belle collection de M. Édouard Pascal, présente un décor ainsi disposé : sur le marly, une couronne bleue très-nette, bien dessinée, montre les fleurs sino-rouennaises du genre dit *à la corne;* au centre, dans un paysage à fabriques, sont deux faucheurs tondant un pré. Tout cela est bien dessiné, de bon goût et très-supérieur, comme style, au Rouen de 1737[1]. La seconde, conservée à Chauny dans la famille du pilote pour qui elle a été faite, porte sur le marly des arabesques; au centre, une rivière avec bateaux, chevaux de halage et charretier; sur cette rivière un pont, et sur le pont un moulin, une croix et des passants. Cette assiette porte l'inscription suivante : *Mathieu Deurlon dy Brin Damour.* 1734. Elle n'est pas signée; mais celle de M. Édouard Pascal porte au revers un . S . en bleu entre deux points, marque de fabrique sur la valeur de laquelle j'aurai occasion de revenir tout à l'heure, et que je considère comme appartenant exclusivement à Sinceny pendant la première période de la fabrication que j'appelle la période rouennaise.

Ainsi, ces deux assiettes réunies démontrent clairement qu'on fabriquait de la faïence à Sinceny en l'année 1734.

« Des lettres patentes ayant été accordées en 1737 à » M. de Fayard, dit M. Melleville (*loc. cit.*), il fit venir » des ouvriers, des dessinateurs et des peintres; établit les » fourneaux et les laboratoires nécessaires pour mouler et » tourner toute sorte de vases. On trouvait d'ailleurs sur » les lieux tout ce qu'il fallait à la fabrication, excepté » l'émail, qui était composé par le directeur. » Puis il ajoute : « Au milieu du dix-huitième siècle, cette manu» facture occupait trente familles qui étaient venues de » Rouen s'établir à Sinceny. »

[1] Cette description est de M. Alb. Jacquemart, à qui je dois d'avoir eu connaissance de cette assiette.

Je dois à l'extrême obligeance de M. Droit, maire de Sinceny, quelques renseignements qu'il a bien voulu prendre à ce sujet auprès des descendants de quelques faïenciers, et la communication des registres de la paroisse. Malheureusement ces registres sont rédigés avec une concision regrettable; j'ai pu cependant y trouver les preuves d'une véritable invasion de potiers normands à Sinceny en 1737. Avant cette époque, on ne voit figurer le nom d'aucun faïencier sur ces registres. A la tête de ces potiers était Pierre Pellevé, premier directeur de la manufacture; puis, parmi les peintres, Pierre Jeannot[1], Philippe-Vincent Coignard et Antoine Coignard son frère, de la paroisse de Saint-Candé le Vieux, ville de Rouen, diocèse de Lisieux; Léopold Maleriat, qu'on retrouve en 1780 directeur de la manufacture; Alexandre Daussy, Julien Leloup, Pierre et Antoine Chapelle, Joseph Bedeaux, de Rouen; André-Joseph Le Comte, chef d'une nombreuse famille de faïenciers[2]. Parmi les mouleurs et tourneurs, Joseph Depaty, Jean Capperon, dont les descendants habitent encore Sinceny; Louis Vermeille, le premier des tourneurs de ce nom; Pierre Conversant et autres.

Je n'ai rencontré, en compulsant les registres de la paroisse de Sinceny, qu'un seul faïencier d'origine nivernaise : Gabriel Morin, tourneur en faïence, fils de Jean Morin, vigneron, et de Jeanne Michon, né à Satinges, petit village situé près de Pougues-les-Eaux. Son nom

[1] Notons en passant cette particularité, que Pierre Jeannot, peintre en faïence, ne sachant pas signer, a mis sur les registres de la paroisse la marque suivante : . Peut-être la retrouvera-t-on quelque jour sur une vieille faïence.

[2] *Marie-Thérèse Le Conte*, dont on trouve le nom sur une bouteille en faïence languedocienne qui porte en outre cette inscription : *Faite à Martres le* 18 *septembre* 1775, — appartiendrait-elle à cette famille? (*Histoire des faïences et porcelaines de Moustiers, Marseille et autres fabriques méridionales*, par M. J. C. Davillier; Paris, 1863, in-8°, p. 87.)

apparaît pour la première fois dans ces registres en 1744. Il descendait sans doute de Saint-Sauveur Morin, maître potier-faïencier, 1664. (Du Broc de Segange; *op. cit.*, p. 97.) Ses descendants habitent encore Sinceny, où ils ont toujours exercé la même profession.

Pour en finir avec ce dénombrement, indiquons de suite les faïenciers venus d'autres pays, bien qu'ils appartiennent à une époque postérieure : par exemple, les Bertrand, entre les mains desquels est demeuré le pinceau de Sinceny, venus de la Lorraine. Le premier d'entre eux est Pierre Bertrand, dont nous aurons occasion de signaler quelques œuvres remarquables; François-Joseph Ghaïl, peintre en faïence, de la paroisse de la Madeleine de Tournay, 1769[1]; Joseph le Cerf, peintre en faïence, fils de Pierre le Cerf, garde du roi à la Neuville-lez-Nancy, diocèse de Toul, 1773, venu, dit-on, de la fabrique des Islettes en Lorraine, qui était alors sous la direction d'un certain Bernard (il ne demeura que peu de temps à Sinceny, où il épousa une fille de Gabriel Morin); Félix-Joseph Novat ou Novack, tourneur et sculpteur en faïence, de la paroisse de Watwil, comté de Toggenbourg, abbaye de Saint-Gall en Suisse, diocèse de Constance[2], 1785. Ce Novat établit à une certaine époque à Sinceny, à l'endroit où est situé maintenant le passage à niveau du chemin de fer de Saint-Gobain, une manufacture de poterie. C'était, à ce qu'on rapporte, un singulier homme. Il était poêlier, et continuait sans doute les traditions de ces artistes de Nuremberg et de l'Alsace[3] dont les œuvres sont mainte-

[1] Ces dates ne sont pas celles de l'arrivée de ces faïenciers à Sinceny; elles indiquent seulement l'époque à laquelle nous avons vu leurs noms figurer pour la première fois sur les registres de la paroisse.

[2] Je copie textuellement — advienne que pourra — ces indications de lieux sur les registres de la paroisse.

[3] Voir un intéressant travail de M. A. Tainturier, en cours de publication dans le *Bibliographe alsacien*.

nant recherchées et étudiées avec intérêt. Il excellait tout au moins dans cet art, et, sans qu'on puisse citer aucune œuvre de lui qui ait survécu, on a conservé le souvenir de son talent. Il aimait à dire qu'il avait été poêlier de la cour de Suède. En 1789, il se fit remarquer dans les assemblées politiques par la vivacité et la bizarrerie de ses discours, qu'un accent tudesque très-prononcé rendait plus singuliers encore. Il avait laissé un fils qui est mort en 1863, mais qui n'exerçait pas la profession paternelle.

Mais revenons à nos Normands et aux premières faïences de Sinceny.

Nous sommes porté à croire que les premières pièces décorées dans cette manufacture l'ont été en camaïeu bleu. C'est là, sans doute, le sort de toutes les fabrications au début. Tout au moins, les deux plus anciennes pièces de Sinceny connues (je veux parler des assiettes de 1734 dont j'ai donné plus haut la description) sont-elles décorées de cette façon. On peut encore citer comme appartenant aux premiers temps de la fabrication des plats octogones, des porte-bouquets. J'ai entre les mains un spécimen fort élégant de ce décor sur une palette à saignée; je connais aussi à Chauny une jolie théière qui appartient à la même époque.

On ne s'en tint pas longtemps à l'austérité des dessins monochromes. C'est alors qu'on en vint au décor à lambrequins, dans lequel le dessin bleu est rehaussé d'un trait qui est le plus souvent rouge, mais dans lequel interviennent aussi à l'occasion les couleurs verte et jaune. Je citerai un exemple fort intéressant de cette fabrication rouennaise transplantée à Sinceny : c'est une poudrière à sucre en forme de balustre qui porte la marque de Sinceny, et qui depuis longtemps était conservée dans le lieu même où elle a été fabriquée. On aura une idée plus juste de cette pièce si on la rapproche, d'une part, d'une pièce analogue conservée au Musée du Louvre (série G, n° 704.

FAIENCES DE SINCENY. 1ère PÉRIODE.





GENRE ROUENNAIS

Donation Sauvageot[1]); de l'autre, d'un broc figuré dans l'*Atlas du musée céramique de la Manufacture de Sèvres*. (Pl. XXXVI, fig. 5.)

Puis ces dessins symétriques font place à d'autres motifs de décoration dans lesquels la fantaisie intervient pour une plus large part. Ce sont des sujets empruntés à la céramique chinoise, cette éternelle et inépuisable source d'inspiration, mais transformés pour ainsi dire et quelque peu travestis par les artistes rouennais[2]; ce sont des paysages à fabriques, avec personnages; ce sont des promenades en barque sur des eaux tranquilles où croissent de larges touffes de plantes aquatiques, des courses sur des montures étranges. Ce genre sino-rouennais a fourni quelques beaux plats à la collection de mon confrère M. le docteur Moussette, et à moi-même un encrier fort élégant, qui est peut-être le pendant de celui que M. Alb. Jacquemart me signale en ces termes : « M. le docteur Guérard possède » un encrier *signé* du style le plus pur et d'un émail si » bien réussi et tellement agatisé, qu'on le prendrait pour » une porcelaine. L'émail est pourtant un peu bleu, mais » il y a des petits Chinois et un paysage d'une délicatesse » extrême. » Mais la plus remarquable pièce de ce genre dont j'aie connaissance est un beau et grand plat que j'ai

[1] Voir la *Notice* des faïences de ce Musée, par Alfred Darcel; Paris, 1864, in-12, p. 379.

[2] « Au commencement du dix-huitième siècle, mais surtout à » l'époque d'un décorateur céramiste nommé Guillebaud *, vers 1730, » le décor chinois envahit les faïences de Rouen, mais transformé et » possédant une physionomie spéciale. Ce sont des paysages à » fabriques, avec personnages, oiseaux fantastiques, dragons et » marines en bleu, jaune, vert et rouge, bordés du quadrillé chi- » nois. » (Alf. Darcel, *Op. cit.*, p. 375.)

* M. A. Demmin l'appelle Guibaud, et M. J. Greslou, qui lui attribue sans grande certitude le monogramme Guilbaut. Voir encore les articles publiés par M. Paul Baudry dans le *Nouvelliste de Rouen* des 5, 6 et 7 octobre 1864 sur la Collection céramique du musée de Rouen.

vu chez madame Fleuriot, et qui est entré depuis, à ma grande satisfaction, dans le cabinet de M. Édouard Pascal, où il sera en bonne compagnie. Il offre de plus cette singularité qu'il est marqué trois fois au revers de la lettre S.

Quelques dessins sont si exactement reproduits sur différentes pièces, qu'il est permis de supposer qu'ils ont été faits par le procédé du poncis, procédé auquel les fabricants de faïence avaient souvent recours. Si je fais ici cette remarque, bien qu'elle puisse s'appliquer à toutes les époques de la fabrication à Sinceny, c'est qu'elle m'a été inspirée tout d'abord par l'examen de quelques pièces décorées dans le goût sino-rouennais. Ainsi, je connais sept exemplaires d'une petite caisse à fleurs sur les quatre faces de laquelle le même paysage à fabriques se trouve fidèlement retracé.

J'ai d'ailleurs à cet égard mieux qu'une présomption : *habemus confitentem reum;* car M. Moussette a eu la bonne fortune de retrouver à Rouy un certain nombre des poncis qui avaient servi aux artistes de Sinceny à décorer leurs faïences. J'en ai fait reproduire quelques-uns en fac-simile. Ces poncis ont une grande importance, puisqu'ils permettent d'affirmer l'authenticité de certaines faïences, et que, d'autre part, ils ouvrent encore un vaste champ à nos recherches; car tous ces dessins ont été poncés, et nous n'en avons encore reconnu que la plus petite partie sur les faïences de Sinceny qui se trouvent dans les collections.

Poursuivons cependant l'énumération des produits de Sinceny de la première époque.

Ce sont encore des plats, assiettes, soupières, ornés au centre de fleurs des quatre couleurs sacramentelles : bleu, jaune, vert et rouge, et bordés du quadrillé chinois vert d'eau. Ces plats, qu'on rencontre communément dans le commerce de la curiosité, ont été fabriqués en grand

FAÏENCES DE SINCENY.



Fac-simile de poncis.

Imp. Lith. V. Janson r. Antoine Dubois 6. Paris.

nombre à Sinceny. Dans quelques villages du canton de Chauny situés sur la rive droite de l'Oise, les paysans aiment à dire que ces plats ont appartenu au sieur du Passage, seigneur de Caillouël, qui aurait eu un service de cette façon.

Enfin, ce sont des pièces ornées du décor dit *à la corne d'abondance,* décor si connu qu'il est presque inutile de le décrire. Des branches de fleurs aux couleurs éclatantes, parmi lesquelles domine le rouge d'œillet, sortent d'une corne d'abondance en volute; des perruches vertes et jaunes sont perchées sur les branches, et des papillons de la même couleur voltigent çà et là. Les perruches et les papillons, une fois mis à la mode, demeurent sous le pinceau des peintres de Sinceny, prêts à éclore à chaque instant, alors même que la corne d'abondance a disparu. De même aussi, les branches de fleurs qui sortent habituellement de la corne sont mises à profit d'une autre façon et servent de cadre à quelque composition. Sur une assiette appartenant à M. Frazier-Visbecq, elles environnent quatre cartes à jouer fidèlement copiées et disposées de façon à produire cet effet particulier qu'on nomme un *trompe-l'œil.* Sur un broc conservé dans une ancienne famille de Sinceny, et qui a été fait il y a un siècle pour Adam, maître d'école à Sinceny, une guirlande d'œillets rouges et bleus, avec perroquets verts et jaunes perchés sur les branches, encadre la scène suivante : Un maître d'école en costume du temps de Louis XV, coiffé d'un bonnet rouge à bords retroussés, armé d'une poignée de verges, est assis devant une table à pupitre, dans l'attitude du commandement. Derrière lui est un enfant à genoux; devant, un autre enfant se disposant, par un geste auquel on ne saurait se méprendre, à être fouetté; un troisième enfant debout et lisant; enfin, sur le second plan, trois enfants assis sur un banc. Cette scène de la vie familière est composée avec esprit.

2.

Parmi les ustensiles de ménage en faïence, les brocs — je viens d'en citer un — fournissent fréquemment de précieux renseignements aux curieux. Ce sont le plus souvent des pièces de parade fabriquées dans des circonstances solennelles. Sur leurs flancs rebondis s'étalent ordinairement en caractères majestueux, au milieu d'un dessin auquel le peintre a donné tous ses soins, le nom de l'heureux destinataire et la date de la fabrication. On imagine aisément combien ces circonstances peuvent aider, dans les cas douteux, à établir la provenance de certaines pièces. Ainsi, mon honorable ami M. Vaillant, receveur de l'enregistrement à Chauny, a en sa possession un grand broc décoré dans le goût rouennais et orné d'arabesques en camaïeu bleu. Sur la panse, on voit un menuisier à son établi; au bas, on lit l'inscription suivante :

J'APPARTIENT (*sic*) A J. B. GAYANT
1766.

Ce broc a été recueilli par M. Vaillant dans la famille de ce Gayant, à Amigny-Rouy. Ainsi encore, M. Frazier-Visbecq a trouvé à Ognes un grand broc sur lequel un décor rouennais encadre une chasse au sanglier en forêt, largement traitée en camaïeu bleu grisâtre. Au bas on lit :

17 J. L. FRIN 76.

Je citerai enfin le broc conservé au musée céramique de la Manufacture de Sèvres sous le n° 6179 : « Un grand » broc bursiforme, décor polychrome à l'instar de Rouen : » massif rocaille d'où s'échappent des rameaux fleuris sur » lesquels perchent des oiseaux du genre perroquet. Au- » dessous on lit le nom du destinataire, *Louis Tondu*. — » Récemment acheté dans le commerce de curiosités à » Paris. »

Ces noms picards ne permettent pas d'attribuer ces brocs aux fabriques rouennaises.

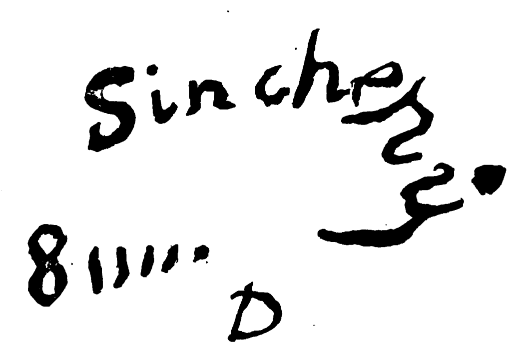
Quelques-unes de ces pièces portent en outre au revers la marque de fabrique dont j'ai déjà parlé et que j'ai le premier signalée : je veux dire un . S . en bleu[1] entre deux points. Les témoignages les plus constants et les moins équivoques autorisent à rapporter cette marque à la seule fabrique de Sinceny. J'ai vu quelques autres faïences à décor rouennais marquées d'un S qui n'était pas accompagné de deux points, ou qui était suivi d'une croix S + ; j'ai vu aussi des assiettes à décor japonais marquées S . A . Ces marques m'inspirent moins de confiance, et je crois prudent, en attendant vérification ultérieure, de les reléguer parmi celles qui sont *incertæ sedis*, en compagnie de celle que M. J. Greslou a reproduite à la page 151 de son livre S[2]. Peut-être l' S seul est-il une marque de fabrique rouennaise, et peut-être aussi est-ce pour l'en distinguer que la colonie de potiers venus de Rouen à Sinceny fut amenée à adopter les deux points entre lesquels est constamment placé l' S de l'usine picarde. Avec tous ceux qui se complaisent dans de semblables recherches, je regrette d'avoir à attendre encore une monographie des faïences de Rouen, et de ne pouvoir y chercher la vérification de mon hypothèse. Espérons que cette lacune dans l'histoire de nos faïences nationales sera bientôt comblée.

Il est bon de noter encore que l' S qui est tracé au revers des faïences de Sinceny de cette époque affecte une

[1] Une seule fois, sur un pot, dans le décor duquel le vert domine (Collection de M. Moussette), j'ai vu cette marque en vert.

[2] Une de ces marques est-elle celle de la fabrique de Saintes ?

forme particulière. Je puis en donner un spécimen en reproduisant une inscription que j'ai trouvée récemment. Elle est sur un encrier formé d'un godet piriforme percé de quatre trous pour recevoir les plumes, et placé au centre d'un plateau circulaire. Par une singularité que je ne sais pas expliquer, cet encrier, qui est resté en blanc, porte au revers de son plateau la marque que voici en bleu :



C'est vers 1745 que cette orthographe du nom du village a disparu des actes de la paroisse. Cela nous donne à peu près la date de cet encrier. C'est la seule pièce marquée ainsi que j'aie encore rencontrée.

A défaut de la marque de fabrique, qui manque souvent, par exemple sur le broc du maître d'école Adam, dont il est impossible de suspecter l'origine, y a-t-il des signes qui permettent de reconnaître les faïences de Sinceny décorées dans le goût rouennais, d'établir le diagnostic différentiel (pour me servir d'une expression empruntée à la médecine) des produits des usines normandes et picardes? M. Brayer dit (*Op.* et *loc. cit.*) que la faïence de Sinceny jouit à un haut degré de la propriété de résister longtemps à l'action du feu, et de bien supporter les alternatives de la chaleur et du froid. On pourrait ajouter avec non moins de raison qu'elle est sujette à l'écaillage, et que sur un très-grand nombre de pièces l'émail, peu adhé-

rent à la terre sur laquelle il est déposé en couches minces, a disparu par larges plaques. En raison sans doute d'un état particulier des argiles de la localité, le four est à Sinceny le grand écueil de la fabrication. Cela nous explique, d'une part, la rareté des pièces de grande dimension faites à Sinceny; de l'autre, un aspect particulier du décor, sur lequel nous aurons bientôt à insister.

Il nous faut chercher en effet des signes plus clairs, quelque chose qui saute aux yeux, pour ainsi parler. M. J. Greslou dit, au sujet de la question qui nous occupe :

« On a aussi confondu quelquefois des faïences de Sin-
» ceny (Aisne) avec les faïences rouennaises, bien qu'elles
» soient généralement d'un émail moins brillant et d'un
» travail moins achevé que ces dernières. » (*Op. cit.*, p. 257.)

C'est même la seule mention qu'il fasse dans son livre de l'usine picarde, et, bien qu'il ait eu principalement pour but de reproduire les marques et monogrammes des différents produits céramiques, et qu'il l'ait fait avec un luxe typographique de bon aloi, il n'en a pas moins laissé dans l'oubli celles de Sinceny. Du reste, les indications qu'il donne pour distinguer les faïences de Sinceny des faïences rouennaises n'ont pas grande valeur, et me semblent être établies *à priori* et sans grande étude des pièces utiles à consulter en pareil cas. S'il est une fois admis que l'usine de Sinceny soit une usine secondaire (et je suis loin de le nier), on est naturellement amené à dire que ses produits sont *d'un émail moins brillant et d'un travail moins achevé* que leurs modèles. Cela semble logique, et cependant cela n'est pas exact. Je voudrais pouvoir indiquer précisément en quelques mots les caractères distinctifs de ces deux faïences; mais ce sont des nuances que les yeux apprennent à saisir et qui n'en sont pas moins difficiles à exprimer. Cependant on peut dire d'une façon générale que les faïences de Sinceny (je ne parle encore que de celles de la première époque) se distinguent de

celles de Rouen par un émail plus blanc, sur lequel se détachent des dessins d'une couleur moins vive, plus éteinte, et présentant l'aspect d'une aquarelle trop lavée. Le trait est aussi moins net, moins arrêté, et trahit une certaine inexpérience, quelque peu de gaucherie. Il ne faut pas croire que de la combinaison de cet émail blanc avec des couleurs d'un ton peu intense résulte un ensemble plus harmonieux; non : les couleurs vives des faïences rouennaises, éclatant sur leur émail légèrement bleuâtre, produisent un résultat bien autrement séduisant et qui satisfait beaucoup mieux aux conditions d'une bonne décoration céramique. Les couleurs mâles du décor rouennais frappent par leur franchise et leur vigueur; le décor de Sinceny, au contraire, est parfois d'une fadeur révoltante.

J'ai exagéré à dessein et un peu assombri quelques traits de ce parallèle entre nos faïences et celles de Rouen; mais il y a, sans contredit, des pièces rouennaises difficiles à distinguer de leurs imitations picardes. Ce ne sont pas les meilleures, à la vérité, et jamais Sinceny n'a fait de ces plats splendides, à décor rayonnant, qui font la gloire de la fabrique de Rouen. Pour me résumer, je crois que tous ceux qui pourront comparer les faïences de Rouen avec celles de Sinceny se rallieront à l'opinion de M. Champfleury, pour qui la faïence de Sinceny est de la faïence de Rouen de seconde catégorie.

Je ne poursuivrai pas plus loin ce parallèle, et je n'entreprendrai pas de distinguer les faïences de Sinceny des imitations rouennaises faites dans d'autres centres de fabrication. Ce serait dépasser imprudemment le but que je me suis proposé que d'aborder l'étude des faïences d'Anspach, Rudolstadt, Lille, et d'autres encore qui ont imité Rouen. M. Jules Houdoy, à qui nous devons d'intéressantes recherches sur les manufactures lilloises de porcelaine et de faïence, explique très-bien la propagation de l'art céramique par le passage successif des mêmes décorateurs dans des fabri-

ques différentes, et cite à cet égard un fait qui nous intéresse particulièrement. Un certain Claude Borne[1], qui travailla longtemps à Rouen, où il a laissé plusieurs œuvres signées par lui, passa en 1751 à Sinceny en Picardie, de là à Tournay, en 1752; enfin, cette même année, il se rendit à Mons.

Les pérégrinations de ces artistes nomades seraient intéressantes à connaître pour l'histoire de l'art céramique.

Je n'ai pas l'intention, maintenant que j'ai indiqué les caractères généraux de la fabrication de Sinceny pendant cette première période, que j'appelle rouennaise, d'entreprendre une longue et fastidieuse énumération des divers objets que les peintres de cette manufacture s'appliquaient à décorer, ni de décrire tous ceux qui ont passé sous mes yeux. Qu'il me soit permis cependant, avant de terminer ce chapitre, d'abuser quelques instants encore de l'attention du lecteur.

A côté des brocs à cidre gigantesques dont nous avons parlé, on trouvait le plus souvent sur le dressoir de nos paysans picards d'autres pots à boire, destinés sans doute, en raison de leur moindre capacité, à contenir une liqueur plus précieuse. La forme humaine de ces pots leur a fait donner le nom de *bacchus*, qu'ils ont conservé jusqu'à nos jours. Connus dans toutes les fabriques de faïence fran-

[1] M. Jules Houdoy croit ce Claude Borne fils de l'artiste lillois Marie-Étienne Borne; mais M. du Broc de Segange, qui a étudié avec tant de soin la généalogie des potiers nivernais, dit (*Op. cit.*, p. 204) que « Claude Borne n'était autre qu'un émigré de Nevers, né » le 28 décembre 1679, et qu'il eut pour père Henri Borne, un de » nos faïenciers (nivernais) les plus distingués de la deuxième moitié » du dix-septième siècle, et qui a signé plusieurs statuettes d'un beau » style. Après la mort de son père, qui fut inhumé à Nevers, dans » l'église de Saint-Genest, le 15 mars 1716, il vint probablement » s'établir à Rouen. Cette même année 1716, Marie-Étienne, *le » frère aîné de Claude,* peignait en Flandre l'autel portatif en » faïence du musée céramique de Sèvres. »

çaises, ou peu s'en faut, ils prennent cependant dans chacune d'elles un type particulier. Le bacchus picard est assis sur son tonneau; il est coiffé du tricorne, qui, retenu par une charnière d'étain, forme le couvercle du pot; il est vêtu d'une veste à larges basques, de culottes courtes, et tient de la main droite la bouteille, de la gauche le verre, qu'il presse sur son cœur; ses traits, épanouis par l'ivresse, expriment la béatitude; sur ses pommettes bien nourries brille le vermillon de la santé. Ce type, qui est demeuré le même depuis l'origine de la fabrication, a revêtu, suivant les époques, selon la mode, selon le talent ou la fantaisie du décorateur, une livrée différente. Quelques-uns sont décorés avec luxe. J'en possède un de la première époque de la fabrication qui est très-remarquable à cet égard. La veste est parsemée de grands rameaux fleuris peints en polychrome et entremêlés de massifs rocaille qui rappellent le genre dit *à la corne;* sur l'épaule droite et sur le coude gauche sont réservés des médaillons qui contiennent des oiseaux; la chemise est finement striée de lignes bleues; la culotte est noire, les bas violets. Sur le tonneau d'un autre bacchus de Sinceny, j'ai lu cette inscription : *Vinum mortem pellit.*

Je ne saurais non plus passer sous silence un ustensile dont je n'ai encore trouvé qu'un exemplaire provenant de Sinceny : c'est un chauffe-mains à eau en forme de livre[1]. Les plats du livre sont ornés de guirlandes de fleurs sino-rouennaises qui entourent deux petites bouches de chaleur en forme de rosace. Sur le dos on lit : *Liber Ludovici Guilbert,* 1758. Au-dessous de cette inscription sont dessinés sommairement deux pistolets en croix et une poire à poudre. Le nom de Guilbert est très-commun dans le pays, et l'origine picarde de cet ustensile ne saurait être révoquée en doute.

[1] Voir au musée du Louvre un chauffe-mains analogue de la fabrique de Faenza. (G. 42, p. 69 de la *Notice* de M. Alf. Darcel.)

CHAPITRE DEUXIÈME.

FAIENCERIE DE SINCENY.

DEUXIÈME PÉRIODE.

FAÏENCES DE SINCENY.





2e PÉRIODE.

CHAPITRE DEUXIÈME.

FAIENCERIE DE SINCENY.

Deuxième Période : Faïence au feu de réverbère.

1775-1789.

« La manufacture de Sinceny, dit Brayer dans sa Sta-
» tistique de l'Aisne, ne s'est pas toujours bornée à la
» fabrication d'une faïence ordinaire : à une certaine
» époque, elle a travaillé sur des pâtes plus fines pour
» imiter la faïence dite du Japon, ou faïence à réverbère. »
Le décor au feu de réverbère, aux couleurs éclatantes, et peut-être plus en rapport avec les nécessités de la mode et les exigences de l'art à l'époque de Louis XV que le décor dont nous nous sommes occupé dans le précédent chapitre, florissait dans les fabriques de la Lorraine lorsqu'il fut apporté à Sinceny. La manufacture était alors sous la direction de Chambon. Il nous est impossible de dire à quelle époque il en avait pris la direction. L'introduction à Sinceny de ce nouveau genre de fabrication fit sensation, et a laissé dans le pays des souvenirs ineffaçables. Il fallut faire des essais coûteux, un nouvel apprentissage; faire venir des ouvriers de Lorraine. Nous en avons déjà nommé quelques-uns. Aussi bien les Rouennais commençaient à vieillir et devaient être remplacés. Le rouge d'œillet fut détrôné par le précipité de Cassius. On rapporte encore avec admiration comment l'or était travaillé pour se répandre ensuite en flots de pourpre sur les faïences, et on tient en grande estime, dans le pays, les plats et assiettes de cette époque, qu'on appelle en abrégé *du Japon.*

Il est juste de reconnaître que les faïences de Sinceny de cette époque, comme celles à l'imitation desquelles elles ont été faites, se distinguent par beaucoup de grâce dans la forme, unie à la coquetterie du décor et à l'éclat des couleurs, si elles n'ont pas l'ampleur de style par laquelle se recommandaient les faïences fabriquées pendant la période rouennaise. C'est alors qu'on fabriquait les services de table ornés de branches de roses, soit en rose et vert, soit en camaïeu vert; de charmants porte-bouquets en forme de commodes, des corbeilles dans lesquelles la faïence semble avoir la flexibilité de l'osier, des porte-montres, des porte-huiliers, des moutardiers : le tout dans le style rocaille mis à la mode par la porcelaine de Saxe; des encriers avec tiroirs, godets, bobèches, ornés de roses aux mille feuilles découpées en relief; des consoles-appliques pour supporter des statuettes, et tant d'autres objets.

Bien embarrassé serait celui qui prétendrait distinguer les faïences au réverbère faites à Sinceny de celles qu'on fabriquait en même temps dans un grand nombre de manufactures. Quelques pièces, mais elles sont extrêmement rares, portent au revers, comme marque de fabrique, les lettres S·C·ÿ tracées en noir au pinceau. Sur l'une de ces pièces,—c'est une corbeille,—le monogramme est accompagné de la date 1779.

Ces corbeilles sont très-communes, mais rarement bien conservées, en raison de leur fragilité. J'en connais une fort jolie, décorée d'un paysage en camaïeu bleu, qui porte la signature suivante :

L. J. L. C. Pinxit. 1776.

C'est, selon toutes probabilités, la signature du peintre Joseph Le Cerf, que j'ai eu déjà occasion de nommer.

C'est la seule corbeille de ce genre, à ma connaissance, qui porte sur la plaque du fond un décor en camaïeu bleu; quelques-unes sont décorées de bergerades dans le goût de Boucher; la plupart sont simplement ornées d'un bouquet de roses.

C'est d'ailleurs le reproche général qu'on peut adresser au décor de cette période, de présenter peu de variété et de fatiguer par la répétition des mêmes dessins et l'uniformité des tons employés.

Quelques pièces cependant font exception et sont moins banales. Je citerai, par exemple, un groupe très-remarquable au point de vue de l'exécution : ce sont des faïences décorées de roses jaunes et blanches, de myosotis et de quelques feuilles vertes. A ce groupe appartiennent beaucoup d'encriers, des assiettes, des soupières, des plaques. Une de ces plaques porte le monogramme du Christ (*IHS*), un sacré-cœur enflammé et la date 1774. Un encrier porte en creux dans la pâte et sous l'émail l'inscription : *Lamotte.* 1778. Il y avait en effet (les registres de la paroisse en font foi) à Sinceny, cette année-là même, un faïencier de ce nom; mais, à la façon même dont cette pièce est signée, c'était très-probablement un tourneur. Nous savons du reste que ces œuvres remarquables sont dues au pinceau délié et élégant de Pierre Bertrand, qu'assistait son fils Charles.

J'ajouterai qu'il n'est pas permis de douter que ces faïences soient de Sinceny. En effet, j'ai recueilli le tiroir d'un encrier décoré de branches de roses jaunes. Il porte l'inscription suivante :

á monsieur
monsieur Sinceny
á Sinceny
an picardis

Il n'est pas permis de douter, à l'inspection de certaines lettres de cette adresse, que la main qui l'a tracée ne soit la même qui a inscrit au-dessous de quelques faïences le monogramme ·S. c. ÿ.

Le peintre Bertrand a encore signé quelques pièces des lettres B. T. Je citerai une petite coupe en forme de tasse à déguster le vin, décorée de fleurages à l'instar de Rouen, qui est conservée au musée céramique de Sèvres [1].

Il est permis encore de lui attribuer des assiettes délicatement travaillées et décorées de médaillons, sur lesquels sont représentées des scènes de la vie familière. La couleur jaune domine dans le décor de ces assiettes, qui sont assez rares. Sur l'une d'elles, des enfants, groupés autour de leur mère, ont des airs de tête qui rappellent ceux des petits Chinois roses répandus à profusion sur les faïences au feu de réverbère faites à cette époque à Sinceny.

On le voit, cette seconde période de la fabrication, dans notre manufacture, est beaucoup moins aisée à décrire que la première; les artistes s'inspirant à la fois de toutes les écoles, imitant tout ce qui leur tombe sous la main, il est impossible de reconnaître à l'œuvre commune une physionomie spéciale, ni de donner des caractères qui permettent de distinguer les faïences picardes de celles qui proviennent de localités souvent fort éloignées.

Ainsi, s'il arrive que Marseille et d'autres fabriques aient mis à la mode les Chinois de convention, qui reparaissent à chaque instant dans l'histoire de l'art industriel à cette époque, Sinceny s'en empare, et, leur infligeant souvent une physionomie toute picarde, peuple ses faïences de ces personnages.

Ce type semble être attaché pendant quelque temps au pinceau des artistes de Sinceny, si bien que, sur les béni-

[1] Communication de M. Riocreux.

tiers rocaille de cette époque, l'Enfant Jésus portant la croix n'a pas une autre physionomie que les Chinois qui fument leur pipe ou pèchent à la ligne au fond des assiettes.

Ainsi encore, Sinceny emprunte aux fabriques méridionales les personnages orientaux vêtus de longues robes.

Peut-être, mais seulement pour quelques objets, trouverait-on moyen de distinguer les faïences de Sinceny des faïences du Midi, à l'aide de ce signe, que les fleurs, les fruits (figues, citrons, qui forment souvent le couvercle des soupières ou d'autres vases) et les insectes méridionaux, ne se retrouvent jamais sur les ouvrages de nos potiers.

Quelquefois même les modèles que Sinceny copie viennent de fabriques plus éloignées. C'est ainsi qu'on rencontre encore souvent dans le pays des médaillons grossièrement façonnés, sur lesquels on a voulu représenter, en demi-relief, des princes et princesses en costume du temps de Louis XV. Qui sont-ils? Il n'est pas aisé de le dire, car, à la façon dont ils sont figurés, ils sont à peu près méconnaissables. Ces médaillons sont parfois isolés, parfois aussi réunis sur une plaque par une guirlande de fleurs. Tantôt on les a laissés en blanc, tantôt ils sont en couleur. Dans ce dernier cas, on peut reconnaître sur quelques-uns un grand cordon bleu et une plaque d'ordre, sur laquelle on distingue un aigle blanc à deux têtes. Serait-ce Stanislas Leczinsky? Sur quelques autres on lit ces mots : *Joseph, empereur*. Il s'agirait par conséquent de Joseph II, empereur d'Allemagne. Mais pourquoi ces médaillons, faits en l'honneur de souverains étrangers, à l'imitation de ceux qui sortaient des fabriques de la Lorraine et de l'Allemagne, ont-ils été fabriqués en aussi grand nombre à Sinceny? C'est une question à laquelle nous ne pouvons trouver de réponse satisfaisante. Qu'il nous suffise d'avoir constaté le fait.

En outre de ces pièces, qui faisaient partie de la fabrication courante, on rencontre quelques faïences excep-

tionnelles, faites sans doute sur commande spéciale. Je citerai comme exemples une corbeille pleine, à anses sarmenteuses, à bords festonnés et foliés d'un beau vert liséré de jaune; dans le fond est un Chinois rose et vert, tenant à la main un étendard jaune, orné d'une croix à six pointes; cette corbeille faisait partie du mobilier de l'abbaye de Saint-Éloi-Fontaine, située à Commenchon (Aisne); des assiettes et deux porte-bouquets, appartenant à M. Moussette, et qui sont décorés d'armoiries de convention. On regardait ces dernières pièces comme ayant fait partie du vaissellier du seigneur de Manicamp, — c'était alors Louis-Léon-Félicité de Brancas, duc de Lauraguais, — et portant ses armes. Peut-être y avait-il de semblables faïences au château de Manicamp, mais ce ne sont pas là les armoiries du duc de Lauraguais.

J'ai vu récemment une fort jolie pièce qui a été trouvée à Saint-Gobain : c'est une petite caisse à fleurs, de forme rectangulaire, supportée par quatre pilastres ornés de guirlandes de fruits en relief; un léger feston, également en relief, court le long des bords et encadre quatre panneaux, sur lesquels sont dessinées avec une exquise délicatesse des scènes chinoises. Le tout est décoré en camaïeu vert; de plus, sur les panneaux, quelques nuages bleus d'un ton très-doux figurent les horizons lointains. Je serais heureux de pouvoir attribuer cette jolie pièce à notre manufacture; mais, bien que je trouve sur un des panneaux un Chinois qui m'a bien l'air d'être de Sinceny, je n'ose l'affirmer.

De même encore, je n'ose affirmer qu'on ait fait à Sinceny, comme à Marseille, dans la manufacture de la veuve Perrin, des faïences seulement ornées de dorures. Cependant M. Moussette possède deux porte-huiliers rocaille absolument semblables, l'un décoré en couleurs au réverbère, l'autre orné seulement de quelques filets dorés, et qui proviennent tous deux de Sinceny.

Bien que j'aie fait des faïences décorées au feu de réverbère l'objet principal de ce chapitre, je n'ai pas besoin de dire que pendant ce temps on continuait à faire des faïences au grand feu. C'est ainsi que la confusion s'établissait entre les divers genres et que l'art céramique marchait vers la décadence. Avant de terminer ce chapitre, je dois parler de quelques pièces remarquables faites au commencement de cette période ou à la fin de la précédente, pour orner la chapelle de la confrérie des faïenciers, en l'église de Sinceny.

Ces pièces, décorées au grand feu, sont :

1° Une statuette de saint Nicolas en costume épiscopal. Cette statuette, haute de 78 centimètres, est décorée en jaune et bleu. Le saint évêque a la mitre en tête; la main droite est étendue pour donner la bénédiction. Les broderies de l'aube et de la chasuble sont assez bien figurées par un décor pointillé. Les draperies sont assez habilement agencées et flottent avec aisance.

2° Cette statuette était accompagnée d'un groupe de trois enfants sortant du saloir, qui a été rapporté de Sinceny et donné au musée de Sèvres, — où il figure sous le n° 5095, — par M. Ch. Longuet.

3° Une petite coupe en forme de tasse à déguster le vin, dont j'ai déjà parlé. (Musée de Sèvres, n° 5138 *a*.)

4° Une burette en forme de broc, décor peint, genre Nevers ou Lorraine, portant le monogramme du Christ. (Musée de Sèvres, n° 5138 *b*.) — *Nota*. Ces deux pièces proviennent du mobilier de la sacristie de l'église de Sinceny. La coupe servait aux marguilliers à faire la quête pendant l'office, la burette au curé pour administrer le baptême [1].

J'ai dit tout à l'heure que je ne savais guère à quelle époque rapporter ces différentes pièces. Le saint Nicolas

[1] Communication écrite de M. Riocreux.

et le groupe des trois enfants qui l'accompagnaient jadis, ont été attribués à la période de 1750. Je suis porté à croire qu'ils ont été fabriqués à Sinceny à une époque moins reculée; et une des raisons qui me font adopter cette opinion, c'est que, selon toutes probabilités, Pierre Bertrand, le peintre, n'était pas encore arrivé à Sinceny en l'année 1750.

D'ailleurs, bien que, pour la commodité de la description, j'aie adopté une division par époques, je n'entends pas attribuer à ces époques et aux dates que j'ai fixées une valeur absolue. Ce serait une prétention singulièrement téméraire, et que de nouveaux faits viendraient à chaque instant démentir.

Un mot encore à propos des objets qui décoraient autrefois la chapelle de la confrérie des faïenciers de Sinceny. Le saint Nicolas et ses trois enfants, et beaucoup d'autres œuvres remarquables dont j'aurai occasion de citer quelques-unes, ont été modelés par un certain Richard, sur le compte duquel il nous a été impossible de recueillir des renseignements plus étendus.

CHAPITRE TROISIÈME.

FAIENCERIE DE SINCENY.

TROISIÈME PÉRIODE.

DESBANG GARDE A COUCY
1785

3e PÉRIODE.

CHAPITRE TROISIÈME.

FAIENCERIE DE SINCENY.

Troisième Période : Décadence de l'art.

1789-1864.

Personne, je l'espère, ne se méprendra sur le sens du titre que je donne à ce chapitre. D'honorables industriels fabriquent encore de la faïence à Sinceny, et certainement l'héritage des faïenciers dont j'ai cité les noms et rappelé les travaux n'est pas tombé en de mauvaises mains. Mais les temps ont bien changé. La concurrence que la porcelaine et les faïences fines font depuis longtemps à la faïence commune, ne permet plus à celle-ci

Qu'une robe légère
D'une entière blancheur,

pour parler le langage de M. de Planard et de M. Champfleury [1]. L'art a disparu, le métier reste, et il faut bien en connaître tous les secrets pour soutenir la rude concurrence dont nous avons parlé.

C'est lorsque cette concurrence s'éleva qu'on dut abandonner à Sinceny la fabrication de la faïence au feu de réverbère, désormais trop coûteuse. C'est de Douai que vint l'ennemi. La fabrication de ce qu'on appelait alors les grès anglais y fut introduite en 1782 par les frères

[1] Voir l'intéressante étude de M. Champfleury sur la faïence parlante du centre et du midi de la France. In *Gazette des beaux-arts*, juillet 1864.

Leich, venus d'Angleterre, qui furent accueillis par Georges Bris, de Douai. De vastes bâtiments furent construits, rue des Carmes, sur un terrain provenant de l'abbaye de Marchiennes, exprès pour cette industrie [1]. Cette manufacture, dont les produits sont encore recherchés maintenant des amateurs pour leurs formes élégantes, fut la première en ce genre établie en France. Les chefs d'atelier, qu'elle avait d'abord tirés d'Angleterre, y firent des élèves qui portèrent à Montereau, à Chantilly, à Forges, etc., les nouveaux procédés de fabrication [2].

En présence de cette concurrence, la manufacture de Sinceny dut se borner à la fabrication de la faïence blanche, et renoncer au décor. De loin en loin, seulement, quelques pièces faites sur commande sont égayées par des dessins. Et puis, la confusion des styles, qu'on pourrait déjà signaler dans le cours de la période précédente, augmente chaque jour, ou, pour mieux dire, il n'y a plus de style. Le décor, quand il existe, n'est plus que la copie abâtardie de quelqu'un de ceux du temps passé. Ainsi, sur un plat à barbe portant les mots *Jean-Louis,* et la date 1782, à côté de quelques fleurages rouennais, on trouve trois Chinois de l'époque du décor au feu de réverbère, mais peints, cette fois, aux couleurs de grand feu, et d'ailleurs lourdement dessinés, de vrais rustauds enfin. Un plat à barbe appartenant à *Desbanc, garde à Coucy,* et portant la date 1785, sur lequel le destinataire est représenté chassant le cerf, est un peu meilleur de facture.

Dans toutes les manufactures françaises on observe les

[1] Dans ces bâtiments est établie aujourd'hui l'école normale primaire pour les instituteurs du département du Nord.

[2] Voir la *Statistique du département du Nord,* par Dieudonné, préfet, t. II, p. 92 et suiv.; Douai, 1804, in-8°. Cet ouvrage contient des renseignements précieux sur les manufactures de ce département. Voir aussi le *Nouveau guide de l'étranger dans Douai*; 1 vol. in-12, Douai, 1861, p. 30.

mêmes symptômes de décadence. La lettre écrite vient s'associer au dessin, et suppléer à son impuissance. Bientôt elle dominera sur certaines faïences : les assiettes deviennent des journaux et les saladiers des pamphlets. Triste chose à tous égards, bien que depuis quelque temps elle soit fort au goût des collectionneurs, que la faïence politique. L'art ne peut que succomber sous une étreinte aussi rude.

C'est à Nevers surtout qu'on a pu faire une ample moisson de faïences parlantes. Sinceny est moins bavard. M. Champfleury, dans une lettre qu'il a bien voulu m'écrire à l'occasion de ma première notice sur les faïences de Sinceny, m'adresse, d'une façon toute bienveillante, le reproche de ne pas avoir tenu compte des légendes inscrites sur les faïences que j'ai étudiées. Je n'aurais pas demandé mieux, mais je n'y ai guère vu que la sempiternelle et fastidieuse répétition de cette devise : *Verse à boire à tes amis*, ou bien encore : *Ma femme, remplis le pot, ou je le casse,* et autres gentillesses du même genre. M. Champfleury reconnaît implicitement que les légendes sont rares à Sinceny, lorsqu'il dit, dans son intéressant travail sur les faïences parlantes : « Nevers » est un pays vignoble : le vin y est abondant, agréable, » peu coûteux; les gens y sont spirituels, vifs, alertes. » C'est ce qui sépare l'art nivernais de l'art normand. Le » cidre n'égaye pas l'homme comme le vin. »

Quelques assiettes de Sinceny de l'époque de Louis XVI sont ornées de la couronne royale et de fleurs de lis. Mais il en est peu, s'il en est, qui portent des emblèmes révolutionnaires, ce qu'on comprendra aisément si on songe que le propriétaire de la manufacture était noble, ce qui faillit lui coûter cher, car il fut arrêté pendant la Terreur, et ne se tira d'affaire qu'en excipant de sa qualité de faïencier[1].

[1] Voir aux Pièces justificatives, à la fin de ce volume, la pétition du seigneur de Sinceny.

Mon confrère et ami M. Moussette a dans sa collection une soupière qui date évidemment de l'époque du Consulat, et dont le décor, finement exécuté en camaïeu bleu, rappelle la froide allégorie si fort de mode à cette époque : on y voit les balances de Thémis, un flambeau symbolique, etc. ; toutes choses fort belles, mais qui ne sont guère, on l'avouera, à leur place sur une soupière.

Il nous reste à dire un mot de quelques statuettes en terre cuite et en faïence émaillée qui ont été faites à cette époque à Sinceny. Presque toutes, sinon toutes, sont les œuvres de Richard, l'auteur du saint Nicolas. On connaît, en ce genre, une petite statuette de jardinière, une autre de ramoneur, qui est encore très-répandue de nos jours, enfin une série de statuettes en costume militaire de la fin du dix-huitième siècle, les unes pédestres, les autres équestres. Ces figurines sont en terre cuite et décorées de couleurs non vitrifiables. Cette petite armée, qui comprenait un assez grand nombre d'uniformes différents, — j'en connais quatre pour ma part, — avait été faite pour être offerte au Dauphin. Les événements en décidèrent autrement, et c'est alors, sans doute, qu'on orna le chapeau de quelques-unes de ces statuettes de la cocarde tricolore. Ces soldats étaient extrêmement nombreux, mais ayant été livrés partout aux enfants, ils sont devenus très-rares, et presque tous ceux qui ont survécu sont mutilés.

Ferai-je honneur à Sinceny d'une charmante statuette en terre qui, depuis longtemps, est conservée à l'Aventure, chez M. le baron de Théis [1] ? Cette figurine, qui représente un marchand de chiens, a été improvisée, avec de l'argile de Sinceny, par un artiste du nom de Lieutaud, alors qu'il recevait l'hospitalité du duc de

[1] La beauté de la collection d'objets d'art et de curiosité rassemblés par M. de Théis au château de l'Aventure n'a d'égale que l'exquise urbanité avec laquelle il en fait les honneurs.

Brancas-Lauraguais, au château de Manicamp, quelques années avant la révolution de 1789. Cette figurine est modelée avec esprit. Ce Lieutaud, sur le compte duquel on manque de renseignements, eut une fin tragique. Il fut condamné à mort et exécuté pour avoir fait de faux assignats.

La manufacture de Sinceny a aussi fabriqué des carreaux pour revêtement de fourneaux ; on en retrouve dans de vieilles habitations qui sont bien exécutés, et d'une couleur satisfaisante. Peut-être cependant est-ce aux carreaux de Sinceny qu'on peut appliquer ce passage du très-remarquable travail de M. Édouard Fleury sur les carrelages émaillés et de couleur dans le département de l'Aisne [1] : « Au commencement du dix-neuvième siècle, » on fit, nous ne savons dans quelle fabrique, dont nous » ne tenons pas à apprendre le nom, d'odieux semblants » de carreaux de faïence émaillée, représentant des » paysages peinturlurés de la façon la plus sauvage. »

Des carreaux peints en bleu, une assiette à filets bleus et chiffre ; une théière cylindrique à filets verts ; un pot de forme bursaire émaillé en bleu outremer, et quelques autres objets, avaient été envoyés à l'exposition de 1844 par MM. G. de Sinceny et A. Guyon, qui était alors directeur de la manufacture. Ces objets sont déposés maintenant au musée de Sèvres, en compagnie de diverses pièces en faïence brune, blanche ordinaire et émaillée en bleu, telles qu'assiettes, soupières, mesures de cabaretiers, de la fabrication de M. Lecomte [2].

A Sinceny, comme dans toutes les autres fabriques de faïence françaises, l'imagination des ouvriers et des artistes s'est exercée de préférence sur quelques objets qui sont,

[1] *Bulletin de la Société académique de Laon,* t. IV ; Laon, 1855, in-8°, p. 293 et suiv.

[2] Brongniart et Riocreux, *Description du musée céramique de Sèvres ;* Paris, 1845, 2 vol. in-4°.

d'habitude, conservés avec soin dans les familles : ainsi des pots à boire à surprise, ainsi des mules et des sabots, ainsi des grenouilles sur des feuilles de vigne, etc. J'ajouterai que les horloges des faïenciers avaient presque toutes des cadrans de faïence, et que beaucoup de ces cadrans étant datés, on peut y trouver des indications utiles pour la détermination des différentes époques.

Voilà ce que j'avais à dire des faïences de Sinceny. Il faut à toute histoire une conclusion. Une affiche qui m'est arrivée peu de temps avant que je mette la dernière main à ce travail, m'en fournit une toute naturelle. Elle m'annonce la vente par adjudication judiciaire, le dimanche 3 juillet 1864, de la manufacture de faïence de Sinceny. C'est de sa fabrication, ajoute l'affiche, que proviennent les anciennes faïences de Sinceny, aujourd'hui très-recherchées par les vrais amateurs [1].

Quoi qu'il arrive désormais de la manufacture fondée par J. B. de Fayard, seigneur de Sinceny, qui d'ailleurs est tombée en bonnes mains, celles de M. Bruyère [2], l'industrie céramique ne cessera pas d'être exercée à Sinceny. En effet, M. Lecomte, dont les ancêtres ont toujours brillé au premier rang des faïenciers de la localité, a établi, en 1824, au Bosquet-lez-Sinceny [3], la fabrique qui y subsiste encore sous son habile direction et sous celle de M. Dantier. On retrouve parmi leurs ouvriers quelques-uns des descendants des premiers faïenciers de Sinceny. Les produits de cette manufacture sont justement estimés

[1] Voir aux Pièces justificatives, à la fin de ce volume, quelques extraits de cette affiche, intéressants pour l'histoire de la manufacture de Sinceny.

[2] M. Bruyère a déjà fondé une fabrique à Rohu, près Lorient (Morbihan). Il se propose de continuer la fabrication de ses prédécesseurs, et d'y ajouter celle de la poterie brute et vernissée.

[3] A l'époque de sa création, la manufacture du Bosquet faisait partie de la commune de Sinceny; elle appartient maintenant à celle d'Autreville.

et recherchés sur les marchés de l'Aisne et des départements voisins. C'est elle qui fournit à tous les cabarets de la province les pots émaillés en bleu, — comme celui de Rouen, ce bleu est ardoisé, et n'a pas, d'habitude, l'intensité de ton du bleu nivernais, — et les mesures marquées L et D; et aux mariniers de passage à Chauny, les soupières et rafraîchissoirs qui ont attiré l'attention de M. Champfleury. Il me les signale en ces termes : « La » forme en est vulgaire; mais le décor des bateaux, qu'on » m'a dit exécuté spécialement pour les mariniers de » Chauny, est d'une certaine grandeur de lignes, avec des » tons éclatants. Le bateau a la simplicité des vaisseaux » antiques. »

MM. Lecomte et Dantier ont fabriqué aussi à l'occasion quelques pièces remarquables. Je citerai un grand guéridon en faïence qui leur appartient, un beau vase qu'ils ont fait pour M. de Théis, de jolies burettes pour huile et vinaigre, etc.

MM. Mandois père et fils, ouvriers faïenciers, ont fondé il y a quelques années une fabrique de moindre importance qui prospère. Leurs mesures de cabaretiers sont signées en toutes lettres : *Mandois*.

Enfin, MM. Moulin père et fils ont établi à Sinceny une fabrique de porcelaine. M. Moulin père est un faïencier émérite; son fils est élève de la manufacture de Sèvres. Ces messieurs fabriquent peu, mais tout ce qu'ils font est frappé au bon coin. Les porcelaines qui sortent de leurs mains se distinguent par une grande pureté dans les formes unie à la légèreté et à la blancheur parfaite qu'on recherche dans les produits de luxe. Ils fabriquent en outre avec succès les capsules de porcelaine pour les laboratoires de chimie.

Viennent des circonstances favorables, et, avec l'aide de pareils industriels et artistes, l'industrie céramique fera à Sinceny de nouveaux progrès.

CHAPITRE QUATRIÈME.

MANUFACTURE DE ROUY.

CHAPITRE QUATRIÈME.

MANUFACTURE DE ROUY.

1790-1843.

Rouy et Sinceny sont pays limitrophes; leurs terrains appartiennent aux mêmes formations géologiques, et les argiles plastiques y sont réparties d'une façon à peu près égale. Aussi ne faut-il pas s'étonner que la pensée soit venue à M. de Flavigny[1], dernier seigneur d'Amigny-Rouy, d'y établir une manufacture de faïence qui fut fondée en 1790. Cette fabrique ne consistait qu'en un petit four. M. de Flavigny étant mort sur l'échafaud en 1793, sa veuve, Jeanne de Bruyer, loua la manufacture à Joseph Bertin, marchand de bois à Beautor, qui fit construire un second four.

Joseph Bertin la céda en 1804 à son fils Théodore, qui la fit encore agrandir. Ce fut l'époque de sa plus grande prospérité; elle occupait cinq tourneurs, cinq peintres, trois mouleurs et une vingtaine d'ouvriers occupés à la préparation des terres, des émaux, aux fours, etc. Les peintres et les tourneurs avaient été empruntés, à l'origine de la manufacture, à Sinceny.

[1] Anne-Louis-Jean de Flavigny, lieutenant-colonel au régiment des gardes françaises, ancien page de la Reine, devint, peu avant 89, seigneur de Rouy-Amigny, en épousant la fille d'Anne Leclerc, dame du lieu. Il mourut sur l'échafaud de 93, laissant deux filles, dont l'une épousa le général Marin. (C. P. H. M[in] Marville, *Notice historique sur Rouy-Amigny;* Noyon, 1864, in-8°, p. 14.)

On y fabriquait des faïences brunes et blanches, qui étaient recherchées, à cause de leur solidité et de leur résistance au feu, sur les principaux marchés du Nord : Saint-Quentin, Cambrai, le Cateau, Valenciennes, Douai, Arras, Péronne, etc.[1]. Voici ce que Brayer disait de cette usine en 1825[2] :

« La manufacture de faïence d'Amigny-Rouy, située à » peu de distance de celle de Sinceny, date de trente ans » environ. Ses produits, qui consistent aussi en faïence » blanche, sont moins importants et d'une qualité infé- » rieure à ceux de l'usine voisine. On ne compte que vingt- » cinq à trente ouvriers occupés à Amigny-Rouy. »

En 1843, la manufacture de Rouy fut achetée et démolie par les fabricants de Sinceny, qui avaient à souffrir d'une concurrence aussi peu éloignée.

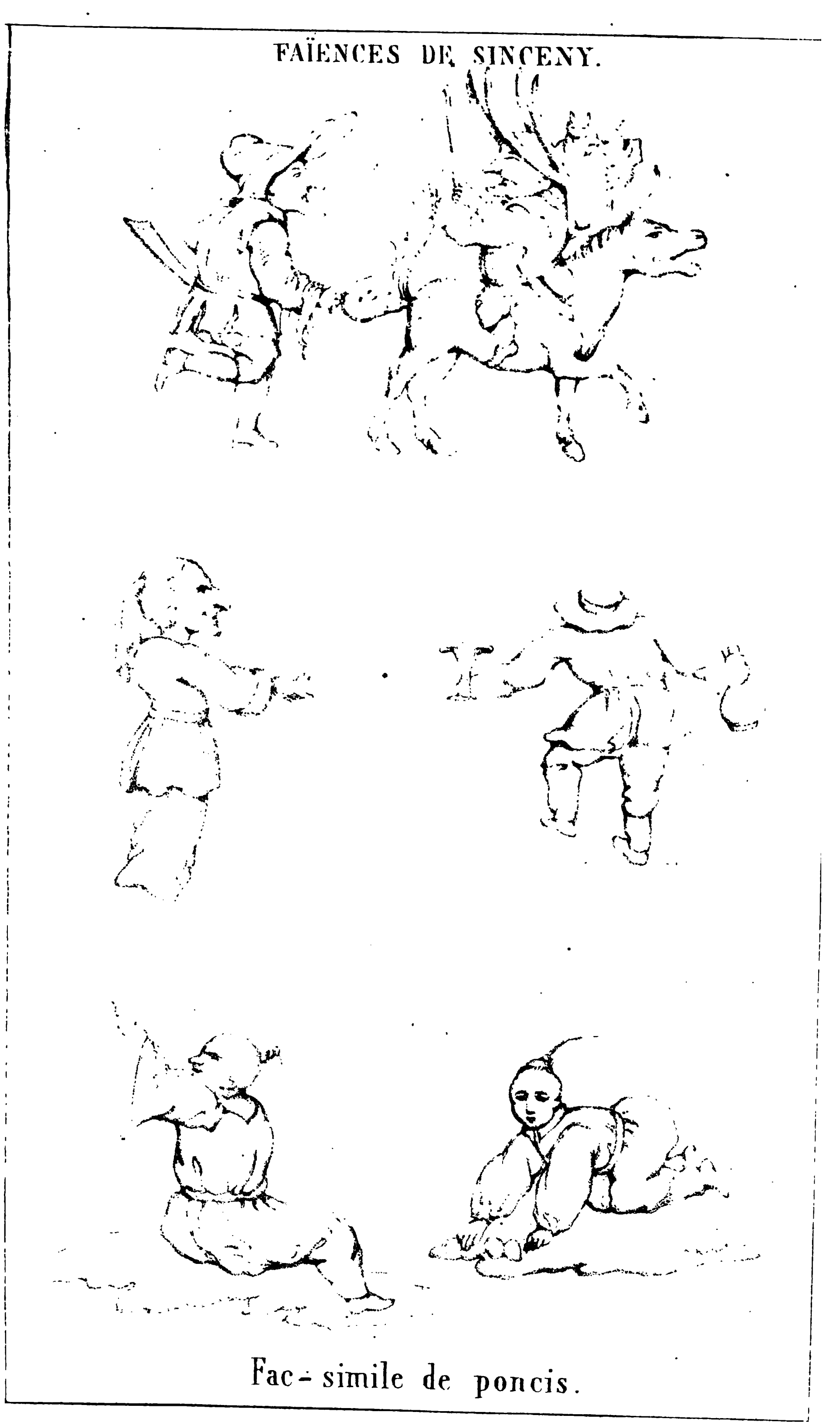
Il est difficile de distinguer les faïences de Rouy de celles de Sinceny, et cela est aisé à comprendre, puisque, faites avec la même argile, elles étaient en outre travaillées par les mêmes ouvriers, décorées par les mêmes artistes. Il n'y a pas d'ailleurs de marque de fabrique qui permette d'établir cette distinction. Seules, les mesures de cabaretiers portaient inscrit en toutes lettres le mot *Rouy*.

La chose est peu regrettable, car la fabrique dont nous nous occupons ayant été fondée au moment de la décadence de l'art, il n'y a pas de faïences de Rouy qui, au point de vue du décor, méritent grande estime. Du reste, on se souciait peu d'y fabriquer des objets ayant une valeur artistique. Seuls, les grands brocs fabriqués pour les habitants du village, et qu'on y retrouve encore en assez grand nombre, accusent quelques efforts de la part des peintres. Le décor se distingue en général de celui de Sinceny par

[1] Je dois ces renseignements à M. Lefèvre, maire d'Amigny-Rouy, qui a été lui-même faïencier dans cette manufacture. Je me plais à lui témoigner ici toute ma reconnaissance.

[2] *Op. et loc cit.*

FAÏENCES DE SINCENY.



Fac-simile de poncis.

Imp Lith V. Janson, r. Antoine Dub...

la prédominance des tons bruns et noirâtres et par l'emploi fréquent des deux couleurs *que le dauphin et l'oie ont baptisées jadis*. Cela est dur, triste et *malsain à l'œil*[1]. On m'a fait don récemment d'un grand broc sorti de cette manufacture qui est orné sur la panse d'un dragon à cheval en uniforme de la fin du dix-huitième siècle : habit vert à revers jaunes et casque sans visière. Ce dragon, assez mal dessiné, est la copie d'une assiette de la fabrique de Saint-Clément, qui fait depuis longtemps partie du vaissellier de M. Lefèvre, ancien faïencier et maire de Rouy. Mais les tons éclatants du décor au feu de réverbère qui brillent sur l'assiette s'éteignent sur le broc dans un coloris brunâtre.

Mon confrère M. Moussette a acquis récemment un bidon d'une grande capacité en faïence de Rouy qui porte tracée en gros caractères l'inscription suivante :

IL EST UN GRAND TEMPLE QUI EST APPUYÉ SUR UNE COLONNE ENTOURÉE DE DOUZE VILLES, CHACUNE DESQUELLES A TRENTE ARCS-BOUTANTS ; ET AUTOUR DE CES ARCS-BOUTANTS SE PROMÈNENT, L'UNE APRÈS L'AUTRE, DEUX FEMMES, L'UNE BLANCHE ET L'AUTRE NOIRE.

Ce bidon présente en outre cette particularité intéressante qu'on y retrouve un assez mauvais dessin sino-picard, — si je puis ainsi dire, — dont le poncis figure parmi ceux que possède M. Moussette, et dont j'ai déjà parlé.

[1] Expressions empruntées à Théophile Gautier.

CHAPITRE CINQUIÈME.

MANUFACTURE D'OGNES OU CHAUNY.

CHAPITRE CINQUIÈME.

MANUFACTURE D'OGNES OU CHAUNY.

Placée à moitié chemin entre Chauny et le village d'Ognes, qui est pour ainsi dire un des faubourgs de cette ville, cette manufacture peut porter indifféremment l'un de ces deux noms. Ce que j'ai à en dire se réduit à peu de chose. Elle n'a pas duré longtemps, et n'a pas fait grand bruit, si bien que je doutais encore de son existence à l'époque où j'en entretenais mes collègues du comité de Noyon. Ce sont les doutes mêmes que j'exprimais alors qui ont donné à quelques personnes l'idée de me fournir des renseignements que je n'aurais pas su leur demander.

Je ne songeais pas à cette manufacture, lorsque mon honorable ami M. G. de Bailliencourt en fit en quelque sorte la découverte. Un jardinier qui occupe maintenant l'emplacement sur lequel la fabrique a existé autrefois, avait démoli en cet endroit un four à poterie, et M. de Bailliencourt, averti de ce fait, avait interrogé quelques anciens habitants du pays et recueilli de leur bouche cette tradition, que pendant quelques années de la fin du dix-huitième siècle, une faïencerie avait existé au lieu dit la Buerie, entre Chauny et Ognes, sous la direction d'un certain M. de la Fosselière. La propriété dont il s'agit avait été en effet, de 1748 à 1782, entre les mains de René Dumoutier de la Fosselière. Les actes notariés que M. de Bailliencourt a bien voulu dépouiller à cette occasion en font foi, mais ils ne nous disent pas qu'on y ait fabriqué de la faïence. Cependant la tradition ne s'arrêtait

pas en si beau chemin : elle attribuait à cette fabrique quelques faïences anciennes conservées depuis longtemps à Ognes, entre autres un plat à camaïeu bleu de grande dimension, à sujet biblique, avec une large frise de fleurs et feuilles sur les bords, et un saladier à décor chinois, tous deux nivernais, tous deux présentant les caractères d'une fabrication antérieure au dix-huitième siècle.

J'en étais là, mais j'appris bientôt que cette faïencerie avait existé, à n'en pas douter, et qu'elle avait été occupée par un détachement d'ouvriers venus de Sinceny, parmi lesquels figuraient un Lecomte et un Bertrand. Puis, mon confrère, M. Lambert-Seron, de Chauny, fut assez heureux pour découvrir, et eut la bonté de me communiquer deux pièces qui sortent certainement de cette manufacture. L'une d'elles est un plat rond à revers granité rose, sur lequel est dessiné en camaïeu bleu un jeu d'arc et un chevalier en costume de la fin du dix-huitième siècle, se livrant à ce divertissement. L'autre pièce est une petite gourde à panse aplatie, avec passants; sur l'une des faces, un dessin en camaïeu bleu entouré d'une guirlande floriforme jaune et bleue représente la fabrique de faïence. Les bâtiments, qui ont reçu depuis une autre destination, subsistaient encore il y a une trentaine d'années, et bien des personnes se rappellent encore le petit clocheton figuré dans le dessin. Sur la face opposée, on lit l'inscription suivante :

A MON MIGNON.

1774.

Peut-être faut-il aussi donner à cette manufacture deux grandes aiguières en forme de casque, ornées d'un riche décor à lambrequins dans le goût rouennais, et d'armoiries de convention sur la panse. Presque toutes les faïen-

ceries ont fait de ces aiguières. Celles dont nous nous occupons sont du pays et ont été données jadis, comme prix du jeu d'arc, à l'un des membres de la famille dans laquelle elles sont religieusement conservées. Elles portent sous le pied les initiales CH tracées en bleu, qui peuvent être les deux premières lettres du mot Chauny, mais peut-être aussi quelque signature qui m'est inconnue. Je suis loin d'affirmer que ces faïences soient d'Ognes; je serais plutôt disposé à les proposer comme un problème céramique à résoudre.

J'attribuerais volontiers à Ognes quelques faïences à revers granité rose, trouvées à Appilly (Oise), à Chauny, et décorées de fleurages en camaïeu bleu, dans le goût de ceux qu'on trouve sur les porcelaines de Chantilly.

Enfin le musée céramique de Sèvres possède un spécimen de cette fabrique, inscrit sous le n° 5013 : « C'est un » petit vase à bouquets, de forme cylindrique, de style » chino-hollandais; décor à ramages en camaïeu bleu; » terre blanchâtre, émail bleuté cristallin; hauteur, 15 cen- » timètres. Ce vase a été recueilli chez le descendant d'une » ancienne famille de commerçants en faïence, qui s'ap- » provisionnait à la fabrique et portait sa marchandise sur » les marchés de Chauny, Noyon et Coucy [1]. »

Cette fabrique dura peu. Les habitudes de prodigalité de M. de la Fosselière, dont les vieillards d'Ognes ont gardé le souvenir, ne lui permirent pas de conserver longtemps cette propriété.

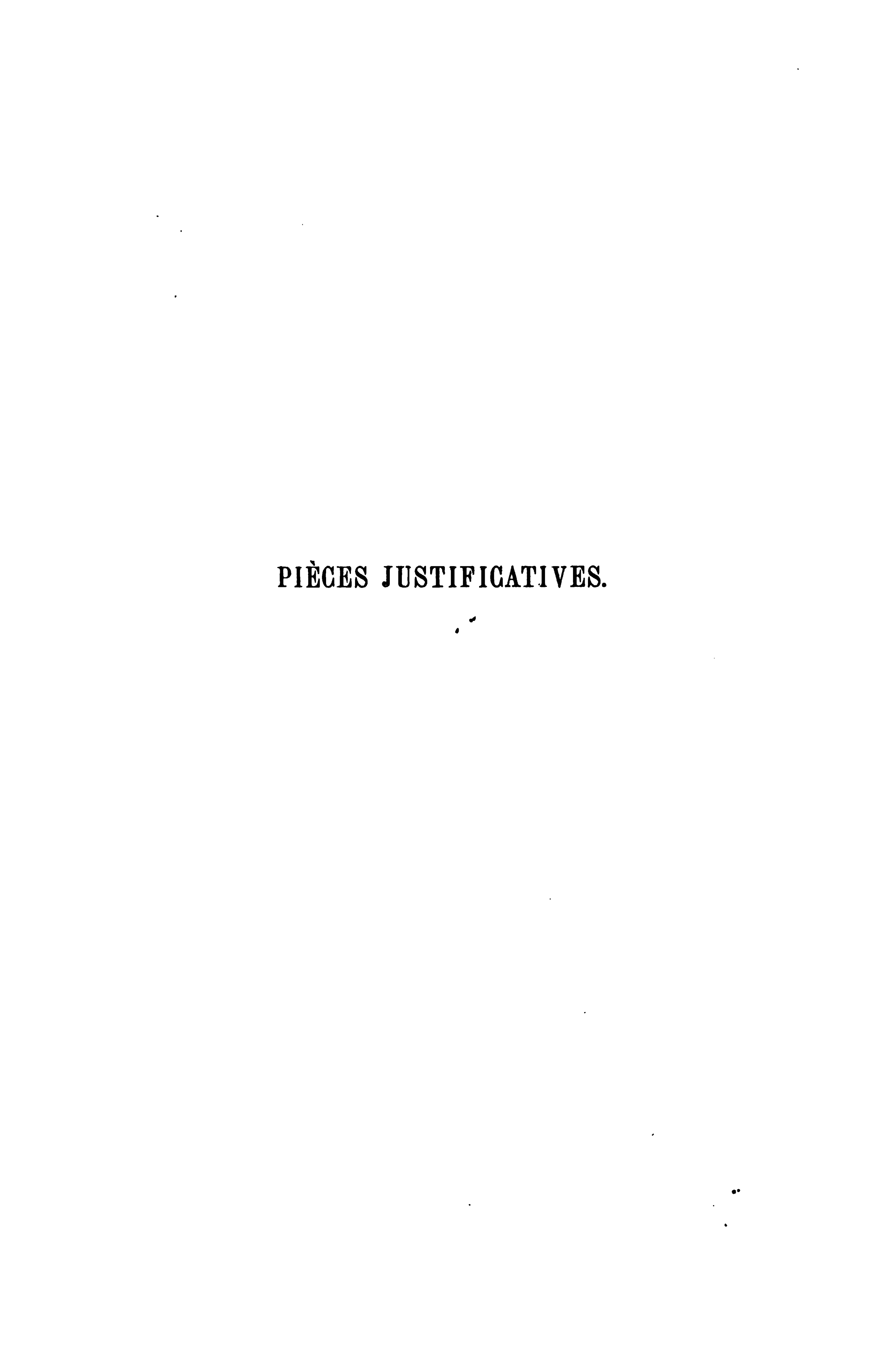
Est-ce de cette fabrique que M. Melleville a voulu parler, lorsqu'il dit dans son *Histoire de Chauny* (Laon, 1854, in-8°, page 84) :

« Cette époque fut celle d'une grande prospérité pour » cette ville. On y voyait alors un commerce assez impor- » tant d'artichauts, légumes qui s'exportaient par bateaux

[1] Communication de M. Riocreux.

» jusqu'à Paris. On y comptait en outre deux blanchisseries » de toile occupant cent ouvriers, *une manufacture de » faïence* et deux fabriques de savon, établies à un quart » de lieue de ses remparts. »

Je n'en sais rien. Aussi bien ai-je assez causé faïences; il ne me reste qu'à prendre poliment congé du lecteur, s'il en est un qui ait eu le courage de me suivre pendant cette excursion céramique dans le canton de Chauny.



PIÈCES JUSTIFICATIVES.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

Analyses des argiles de Sinceny.

Je dois à l'obligeance de M. d'Eyssautier la communication des deux analyses qui suivent, faites par M. Moulin fils, de Sinceny, et contrôlées par M. Salvetat, chef des travaux chimiques à la Manufacture impériale de Sèvres.

ARGILES PLASTIQUES DE SINCENY.

1º *Glaise.*

Silice	45
Alumine	22,80
Chaux	4
Magnésie	traces
Oxyde de fer	7,30
Acide carbonique	3,30
Eau	17,50
Perte	0,10
	100,00

2º *Argile marneuse, du lieu dit* les Œillettes.

Silice	25,50
Alumine	6
Chaux	32
Magnésie	0,05
Oxyde de fer	4
Acide carbonique	28,70
Eau	3,80
	100,05

II.

Lettres patentes en faveur de M. de Sinceny, pour l'établissement d'une manufacture de faïence à Sinceny[1].

Louis, roy de France et de Navarre, à nos amés et féaux conseillers, etc.

Notre cher et bien aimé le Sr de Sinceny nous ayant fait représenter qu'il avoit trouvé dans le parc de sa terre de Sinceny et dépendance des terres de différentes espèces propres à la composition des fayances fines à l'épreuve du feu et à toutes sortes d'usages; que non-seulement il avoit fait par luy-même différentes épreuves de ces terres, mais qu'il en avoit encore fait faire dans plusieurs fayanceries de nostre royaume, qui avoient toutes parfaitement réussy; qu'indépendamment de la bonne qualité de ces terres, il en avoit un terrain si considérable que le fonds en étoit inépuisable, quelque nombre d'ouvriers qu'il employât à la fabrique des ouvrages qui en seroient composés; qu'il auroit un grand débit de ces ouvrages, de la facilité d'en fournir non-seulement les villes de Paris, Chauny, Noyon et Compiègne par la voye de la rivière d'Oise qui passe dans son parc, mais encore celles de la Fère, Saint-Quentin et Péronne, par le canal de Picardie, qui n'est éloigné que de cent toises de chez luy; qu'il se proposoit encore d'en envoyer dans nos provinces de Picardie, Haynault, Champagne et Bourgogne, dans lesquelles il n'y avoit aucune manufacture de fayance; qu'enfin il trouveroit facilement la quantité de bois qui lui seroit nécessaire pour la consommation de ses fourneaux, étant à portée des forêts qui sont remplies de bois mort et de bois blanc qui ne pouvoient être transportés dans les lieux éloignés ny d'aucune utilité pour le public; qu'au surplus, n'y ayant aucune manufacture de fayance establie dans la distance de quarante lieues de Sinceny, à l'exception d'un petit fourneau estably à Villers-Cotterest, distant de douze lieues de chez l'exposant, celle qu'il se

[1] Je dois à l'obligeance de M. Riocreux la communication de ces lettres patentes, que M. Milet a retrouvées aux Archives de l'Empire.

proposoit d'établir ne pourroit causer aucun préjudice, nous aurions par arrest de notre conseil du 29 janvier dernier statué sur les fins et conclusions de ladite requête dudit exposant insérée audit arrest et ordonné que pour son exécution toutes lettres nécessaires seroient expédiées, lesquelles ledit exposant nous a très-humblement fait supplier de luy accorder.

A ces causes, de l'avis de notre conseil qui a vu ledit arrest du 29 janvier dernier, dont extrait est cy attaché sous le contre-scel de notre chancellerie, nous avons permis par ces présentes, signées de notre main, permettons audit S[r] de Sinceny d'établir dans son château de Sinceny une manufacture et d'y fabriquer et faire toutes sortes d'ouvrages de fayancerie et de poterie, faisons deffenses à toutes personnes de le troubler dans l'exploitation de ladite manufacture, à la charge par ledit sieur exposant de n'employer pour la fabrication desdits ouvrages que du bois blanc seulement.

Sy, vous mandons, etc.

Donné à Versailles, le 15 jour de février l'an de grâce 1737 et de notre règne le vingt-deuxième; *signé* Louis, et par le roy, *signé* Philippeaux, et scellé au grand sceau de cire jaune.

Registré, ouy le procureur général du roy, pour jouir par l'impétrant de l'effet et contenu en icelles et être exécutées selon leur forme et teneur aux charges, clauses et conditions y contenues, suivant l'arrest de ce jour, à Paris en Parlement, le 6 juin 1737. *Signé :* Dufrêne.

III.

Pétition de J. M. L. Fayard, de Sinceny, au Comité révolutionnaire.

J'emprunte à l'intéressante Notice sur Sinceny, de M. l'abbé Ed. Lambert, le document qui va suivre : c'est une pétition adressée au Comité révolutionnaire par J. M. L. Fayard, de Sinceny, alors qu'il était détenu comme noble à Chauny.

« Citoyens,

» Après le prononcé de la Convention nationale (séance du » 29 thermidor), le citoyen Fayard n'hésite pas de vous exposer » que, dans sa position actuelle, il est indubitablement du » nombre de ceux qui doivent jouir du bienfait que la loi accorde » aux cultivateurs, et voici comment :

» 1° Depuis le 28 décembre 1762 (vieux style) qu'il est entré » en jouissance des biens que lui a laissés J. B. Fayard, son » père, décédé à cette époque, il n'a pas cessé de cultiver, » amender et ensemencer une partie de terre d'environ soixante » à quatre-vingts arpents de terres labourables, sans y com- » prendre les prez, ce qui est connu de sa commune et de celles » environnantes;

» 2° Qu'en cette qualité de laboureur et cultivateur, il a » toujours été assimilé avec tous les cultivateurs de sa commune, » ainsi que le prouvent diverses commandes de sa municipalité, » soit en livraison de bled, seigle, foin, paille et avoine, que, » conjointement avec eux, il a approvisionné les marchés de » Chauny autant qu'il a été en son pouvoir de le faire.

» Qu'à son tour il a contribué avec ses cocultivateurs aux » diverses réquisitions faites par la municipalité pour les corvées, » convois, charrois, chevaux, etc., etc.

» Comme artiste, il a aussi des droits aux bienfaits qu'accorde » la Convention par cette nouvelle loi du 29 thermidor.

» Depuis 1737, il est propriétaire par succession d'une manu- » facture de fayence, laquelle il s'efforce d'entretenir pour con-

» tinuer la douce jouissance qu'il a de contribuer au bien-être » d'environ soixante individus, auxquels le travail de cette usine » procure une subsistance non équivoque; cela doit entrer aussi » en considération.

» C'est pourquoi le soussigné espère de votre justice, qu'ayant » reconnu ses droits incontestables et sa qualité bien réelle de » cultivateur, vous ne remettrez pas, Citoyens, plus longtemps » à le faire jouir du bienfait que la loi accorde aux cultivateurs » et aux artistes.

» Chauny, ce tridi fructidor, l'an II de la République une et » indivisible, maison d'arrestation Dochez, faubourg du Pissot.

» FAYARD. »

RÉPONSE.

« Vu la pétition ci-contre du citoyen Fayard, tendante à » demander sa relaxation comme cultivateur,

» Le Comité passe à l'ordre du jour, motivé sur ce que la loi » ne s'étend pas aux ci-devant nobles.

» A Chauny, ce 11 fructidor, IIe année républicaine. »

(Suivent les signatures.)

Sur trois pétitions successives que Jacques-Marie Fayard adressa au district, le Comité passa à l'ordre du jour. Heureusement, le noble faïencier trouva de l'écho dans la commune, qui tout entière appuya la cinquième pétition qu'il adressa au Comité de surveillance du district de Chauny.

(Voir tous les détails et les pièces qui ont trait à l'arrestation de M. de Sinceny dans la Notice déjà citée de M. Ed. Lambert.)

IV.

ÉTUDE DE Mᵉ DEMARQUET, NOTAIRE A CHAUNY.

Manufacture de faïence de Sinceny (Aisne),

A VENDRE PAR ADJUDICATION JUDICIAIRE LE 3 JUILLET 1864.

DÉSIGNATION :

Premier lot. — Une manufacture de faïence située à Sinceny, canton de Chauny (Aisne), lieu dit *le Parc*, avec les vastes bâtiments servant à son exploitation, comprenant : une belle maison de maître ayant un premier étage; logements de directeur, de concierge et d'ouvriers; cours, ateliers, magasins, écuries, granges, remises, bureaux, jardins potager et d'agrément, bosquet et autres dépendances; le tout d'un seul ensemble bâti en pierres et briques, couvert en ardoises et tuiles, clos de murs, contenant en superficie un hectare cinquante-six ares cinquante centiares, et tenant d'un côté à la route de Chauny à Laon, d'autre côté et d'un bout aux château et parc de Sinceny, appartenant à M. Lacroix [1], et d'autre bout au même château et à un terrain triangulaire joignant la route, sur laquelle la manufacture a son entrée par une porte cochère.

Deuxième lot. — Douze ares cinquante-six centiares de terre, au terroir de Sinceny, lieu dit *le Grand Rhu* ou *la Terre au sable*.

Troisième lot. — Une pièce de pré, au même terroir, lieu dit *en la Prairie des Goulaines*, contenant cinquante et un ares quatre centiares, sur laquelle se trouvent plusieurs bâtiments construits en pierre, couverts en ardoise, servant autrefois à la préparation des terres à faïence, tenant à la rivière de l'Oise et à la prairie.

. . . .

[1] L'administration de Saint-Gobain, et le pays tout entier, ont à déplorer la mort récente de M. Lacroix, directeur de la soudière de Chauny.

(*Note de l'auteur.*)

Huitième et dernier lot. — Une pièce de pré située au même terroir, lieu dit *le Hernier* ou *les OEillettes*, contenant soixante-quinze ares soixante-dix centiares, plantée de pommiers, et dans laquelle il existe des terres à extraire, propres à la fabrication de la faïence. — Les terres extraites existant sur partie de cette pièce sont réservées dans l'intérêt de la fabrication.

RENSEIGNEMENTS.

La manufacture de faïence de Sinceny, admirablement située sur un site des plus pittoresques, est de très-ancienne création; ses produits, de bonne qualité, se sont élevés annuellement en moyenne au chiffre de près de cent mille francs pendant les quinze dernières années; c'est de sa fabrication que proviennent les anciennes faïences de Sinceny, aujourd'hui très-recherchées par les vrais amateurs.

Elle se trouve à deux kilomètres de Chauny (Aisne), ville commerçante et industrielle, où il y a chemin de fer et canaux, et à dix minutes du chemin de fer de Chauny à Saint-Gobain.

Les terres et les combustibles se trouvent dans la localité.

V.

Voici, m'écrit M. Riocreux[1], conservateur du musée céramique de la Manufacture impériale de porcelaine de Sèvres, dans leur ordre d'inscription au registre d'entrée, ce que nous possédons en faïences de Sinceny ou réputées telles :

N° 3714. — Une burette, décorée de bluets en peinture dite de réverbère, provenant d'Abbeville (attribution de M. Moulin).

N° 4728. — *A.* — Un bol ou petit saladier, décor polychrome à l'instar de Rouen.

B. — Une assiette à bord chantourné, décor genre de Nevers ou de Lorraine, portant la date de 1784.

Nota. — « Ces deux pièces nous viennent de M. Moulin. » D'après la note dont il les a accompagnées, le bol date des » premières années de la fondation de la faïencerie de Sinceny » et a été offert en cadeau de noces en 1745 à son trisaïeul du » côté maternel. — L'assiette est le seul reste d'une douzaine de » semblables, offertes à sa grand'mère à l'occasion du baptême » de l'un de ses enfants. »

N° 5011. — *A.* — Une écuelle hémisphérique à deux anses, décor polychrome, genre chinois, portant sous le pied la lettre S en bleu.

B. — Une assiette à bord lobé, décor polychrome, fleurs et treillis, genre Lorraine, portant la date de 1744 inscrite dans la décoration du bord ou marly.

C. — Un plat oblong à bord chantourné de quarante-cinq centimètres dans son plus grand diamètre, décor à fleurs ornemanisées à l'instar de Rouen, pièce attribuée à la période de 1780 environ.

[1] Dans une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser, en date du 30 septembre 1864.

D. — Une écuelle à oreillons, décor à fleurs en bouquets semés, en peinture de réverbère, camaïeu rouge carmin.

N° 5095. — Groupe des trois Enfants de saint Nicolas sortant du saloir : pièce provenant de la chapelle de la confrérie des faïenciers de Sinceny, attribuée à la période de 1750 environ, rapportée de Sinceny et donnée par M. Ch. Longuet.

N° 5138. — *A.* — Une petite coupe en forme de tasse à déguster le vin, décorée de fleurages à l'instar de Rouen, signée des lettres **B. T.**, monogramme du peintre Bertrand, originaire de la Lorraine.

B. — Une burette en forme de broc, décor peint genre Nevers ou Lorraine, portant le monogramme du Christ.

Nota. — « Ces deux pièces proviennent du mobilier de la » sacristie de l'église de Sinceny. — La coupe servait aux mar- » guilliers à faire la quête pendant l'office, — la burette au » curé pour administrer le baptême. »

N° 6155. — Un pot à eau forme burso-basique, décor polychrome, école de Rouen (attribution conjecturale). Don de M. E. Soulié.

N° 6176. — Deux assiettes chantournées à bossages, peintes polychromes fleurs et Chinois, en réverbère : période de 1750 à 1780; du vaissellier de M. Moulin.

N° 6179. — Un grand broc bursiforme, décor polychrome à l'instar de Rouen; massif rocaille d'où s'échappent des rameaux fleuris, sur lesquels perchent des oiseaux du genre perroquet : au-dessous on lit le nom du destinataire, *Louis Tondu* (attribution conjecturale [1]). Récemment acheté dans le commerce de curiosités à Paris.

[1] Le nom seul du destinataire de ce broc, je l'ai dit plus haut, suffit pour permettre d'affirmer qu'il est de Sinceny.

FABRIQUE D'OGNES.

N° 5013. — Un petit vase à bouquets, forme cylindrique, dérivant du style chino-hollandais, décor à ramages en camaïeu bleu. Terre blanchâtre, émail bleuté cristallin; haut., quinze centimètres.

NOTA. — « Ce vase a été recueilli chez le descendant d'une » ancienne famille de commerçants en faïence qui s'approvisionnait à la fabrique et portait sa marchandise sur les marchés de » Chauny, Noyon et Coucy. »

TABLE DES MATIÈRES.



